

# XII

## BUDGET

DU

MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE

POUR L'EXERCICE 1926.

---

# XII

## BEGROOTING

VAN HET

MINISTERIE VAN LANDSVERDEDIGING

VOOR HET DIENSTJAAR 1926.

10

## PROJET DE LOI.

## WETSONTWERP.

**ALBERT,**

ROI DES BELGES,

A tous, présents et à venir, Salut.

Sur la proposition de Nos Ministres de la Défense Nationale et des Finances et de l'avis de Notre Conseil des Ministres,

NOUS AVONS ARRÊTÉ ET ARRÈTONS :

Le projet de loi dont la teneur suit sera présenté en Notre nom aux Chambres législatives par Notre Ministre des Finances :

## ARTICLE PREMIER.

Le Budget du Ministère de la Défense Nationale pour l'exercice 1926 est fixé :

1° Pour les dépenses ordinaires, à la somme de . . . . fr. 522,537,855

2° Pour les dépenses exceptionnelles, à la somme de . . . . 67,986,995

Soit ensemble, à la somme de . . . . fr. 590,524,850

conformément au tableau ci-annexé.

## ART. 2.

Les objets mis hors de service, ainsi que les déchets, issues, sous-produits, etc., provenant du Service de

**ALBERT,**

KONING DER BELGEN,

Aan allen, tegenwoordigen en toekomenden, Heil.

Op de voordracht van Onze Ministers van Landsverdediging en van Financiën en volgens advies van Onzen Ministerraad,

WIJ HEBBEN BESLOTEN EN WIJ BESLUITEN :

Het volgendwetsontwerp zalin Onzen naam door Onzen Minister van Financiën aan de Wetgevende Kamers ter overweging worden aangeboden :

## EERSTE ARTIKEL.

De Begroting van het Ministerie van Landsverdediging voor het dienstjaar 1926 is vastgesteld :

1° Voor de gewone uitgaven, op de som van . . . . fr. 522,537,855

2° Voor de uitzonderlijke uitgaven, op de som van . . . . 67,986,995

Te zamen, op de som van . . . . fr. 590,524,850

overeenkomstig de hierbij gevoegde tabel.

## ART. 2.

De buitendienst gestelde voorwerpen, evenals de afval, de eetbare afval, de bijproducten, enz., voortkomende

l'Intendance et des Établissements hospitaliers de l'armée, seront vendus par les soins de l'Administration de la Défense Nationale, et les sommes perçues de ce chef viendront en déduction du montant des demandes de fonds, à formuler pour achats d'objets, denrées, etc.

Il en est de même des recettes effectuées à divers titres au profit des différents services des corps de troupes et des établissements de la régie militaire.

D'autre part, les sommes que percevront les divers établissements et services de l'armée autres que ceux visés aux deux alinéas précédents, du chef de fournitures et travaux effectués pour compte des organismes de l'armée ou de la gendarmerie, d'autres Départements ministériels et de tiers, sont versées au Trésor. Toutefois, la valeur des cessions faites entre établissements et services émargeant au même article budgétaire n'est pas payée; ces cessions font l'objet de « factures d'ordre » ne donnant pas lieu à liquidation.

Certaines fournitures, cessions ou prestations, se rapportant aux besoins courants des services généraux de l'armée émargeant à des articles budgétaires différents, pourront également faire l'objet de « factures d'ordre », sur autorisation expresse du Ministre.

### ART. 3.

Le Ministre de la Défense Nationale est autorisé à contracter deux années avant l'ouverture de l'exercice qui doit supporter la dépense, pour l'achat des cuirs pour chaussures nécessaires à l'armée.

van den Dienst der Intendantie en der Hospitaalinrichtingen van het leger, dienen door toedoen van het Bestuur van Landsverdediging verkocht, en de uit dien hoofde geïnde sommen moeten afgetrokken worden van de gevraagde sommen voor aankoop van voorwerpen, waren, enz.

Hetzelfde geldt voor de verschillende ontvangsten ten bate van de verschillende diensten der troepenkorpse en inrichtingen der militaire regie.

Anderzijds, moeten de sommen, geïnd door verschillende, andere dan de onder de twee voorgaande alinea's bedoelde inrichtingen en diensten van het leger uit hoofde van werken en leveringen, gedaan voor rekening van organismen van het leger of der gendarmerie, van andere ministeriële Departementen en van derden, bij de Schatkist gestort worden. Het bedrag der overlatingen tusschen inrichtingen en diensten, die in hetzelfde begrootingsartikel begrepen zijn, wordt, echter, niet uitbetaald; deze overlatingen worden het voorwerp van rekeningen voor order, die geen aanleiding tot vereffening geven.

Sommige leveringen, overlatingen of verstrekkingen, in verband met de gewone behoeften der algemeene diensten van het leger, die in verschillende begrootingsartikelen begrepen zijn, kunnen, eveneens, bij uitdrukkelijke toestemming van den Minister, het voorwerp zijn van rekeningen voor order.

### ART. 3.

De Minister van Landsverdediging is gemachtigd twee jaar vóór het dienstjaar waarop de uitgave moet aangerekend worden, overeenkomsten te sluiten voor den aankoop van het schoenleder ten behoeve van het leger.

## Art. 4.

Les indemnités à payer aux habitants pour le logement et, le cas échéant, pour la nourriture des officiers, sous-officiers et soldats, sont fixées, pour l'exercice 1926, d'après les bases ci-après :

## I. — Logement.

Pour les troupes installées en cantonnement ordinaire :

1<sup>e</sup> Par logement d'officier général et par nuit : 3 francs;

Par logement d'officier supérieur et par nuit : 2 francs;

Par logement d'officier subalterne et par nuit : 1 franc;

Lorsque la troupe est cantonnée d'une façon durable, les indemnités sont réduites de moitié à partir du quatrième jour;

2<sup>e</sup> Par lit de sous-officier et soldat et par nuit : 20 centimes;

Pour les troupes installées en cantonnement-abri :

1<sup>e</sup> La paille de couchage étant fournie par l'Administration militaire, par homme et par nuit : 5 centimes;

2<sup>e</sup> La paille de couchage étant fournie par l'habitant :

a) Par homme, pour la première nuit : 30 centimes;

b) Pour les nuits suivantes jusqu'à renouvellement de la paille : 5 centimes.

## II. — Nourriture.

Pour les officiers, d'après les prix usuels dans les localités;

Pour les sous-officiers et soldats, par jour : 6 francs.

## Art. 4.

De aan de inwoners te betalen vergoedingen voor het inkwartieren en, desgevallend, voor de voeding van de officieren, onderofficieren en soldaten, zijn voor het dienstjaar 1926 naar de volgende grondprijzen vastgesteld :

## I. — Inkwartiering.

Voor de met gewoon kantonnement ingekwartierde troepen :

1<sup>e</sup> Per opperofficier-logement en per nacht : 3 frank;

Per hoofdofficier-logement en per nacht : 2 frank;

Per lagerofficier-logement en per nacht : 1 frank;

Wanneer de troep op blijvende wijze gekantonneerd is, worden de vergoedingen van den vierden dag af met de helft verminderd;

2<sup>e</sup> Per onderofficier- en soldatenbed en per nacht : 20 centiem;

Voor de met schuilkantonnement ingekwartierde troepen :

1<sup>e</sup> Het slaapstroo door het Militair-beheer geleverd, per man en per nacht : 5 centiem;

2<sup>e</sup> Het slaapstroo door den inwoner geleverd :

a) Per man, voor den eersten nacht : 30 centiem;

b) Voor de volgende nachten en tot dat het stroo vernieuwd wordt : 5 centiem.

## II. — Voeding.

Voor de officieren, volgens de gewone prijzen in de lokaliteit;

Voor de onderofficieren en soldaten, per dag : 6 frank.

## ART. 5.

Les habitants qui devront pourvoir au logement des chevaux, mulets ou autres animaux, auront droit, à titre de rémunération, au humier produit par ces animaux.

## ART. 6.

Les denrées fournies par les communes pour la nourriture des chevaux leur seront payées sur le pied des derniers prix trimestriels de la régie des fourrages de l'armée, augmentés de 10 %.

Ces prix seront portés trimestriellement à la connaissance du public par la voie du Mémorial administratif.

## ART. 7.

Les corps et services de l'armée, qui reçoivent leurs fonds sur crédits administratifs, restent débiteurs ou crééditeurs vis-à-vis du Trésor de la différence en plus ou en moins, entre les sommes perçues et celles qui leur sont dues au titre de leurs allocations; le solde est reporté à l'exercice suivant.

## ART. 8.

En cas de mobilisation, l'imputation des dépenses relatives à la Gendarmerie se fait à charge du Budget de la Défense Nationale sur les articles dont l'objet correspond à la nature de la dépense envisagée.

Le compte général des dépenses est rendu par le Budget de la Défense Nationale.

## ART. 5.

De inwoners die moeten voorzien in de stalling van de paarden, muilezels of andere dieren, hebben, als vergoeding, recht op den mest dezer dieren.

## ART. 6.

Het door de gemeenten geleverd paardenvoeder wordt hun betaald op voet van de laatste driemaandelijksche prijzen van het voederbeheer van het leger, opgevoerd met 10 t. h.

Deze prijzen worden alle drie maanden ter kennis van het publiek gebracht door het Administratief Memoriaal.

## ART. 7.

De korpsen en diensten van het leger die hunne gelden op administratieve credieten ontvangen, blijven tegenover de Schatkist schuldenaars of schuldeischers voor het verschil, in meer of in min, tusschen de getrokken sommen en die, welke hun voor hunne toekenningen verschuldigd zijn; het saldo wordt op het volgend dienstjaar overgedragen.

## ART. 8.

In geval van mobilisatie, worden de uitgaven voor de Gendarmerie ten laste van de Begrooting van Landsverdediging aangerekend op de artikelen waarvan het voorwerp overeenstemt met den aard der beschouwde uitgave.

Het algemeen verslag over de uitgaven wordt gedaan in de Begrooting van Landsverdediging.

## ART. 9.

Par dérogation à l'article 20 de la loi du 15 mai 1846 sur la comptabilité de l'État, le Ministre de la Défense Nationale est autorisé à procéder, vis-à-vis de Gouvernements étrangers, au paiement ou au versement, à titre de provision, de sommes réclamées par ces Gouvernements préalablement à l'exécution des commandes de certaines catégories de matériels et munitions indispensables aux besoins de l'armée.

## ART. 9.

In afwijking van artikel 20 der wet van 15 Mei 1846 op de Staatsrekenplichtigheid, mag de Minister van Landsverdediging aan vreemde Regeeringen die sommen uitbetalen of storten, welke die Regeeringen zouden eischen, bij voorraad, vóór de uitvoering van bestellingen van sommige categoriën van materieel en munitie, onmisbaar voor 's legers behoeften.

## ART. 10.

La présente loi sortira ses effets à partir du 1<sup>er</sup> janvier 1926.

Donné à Bruxelles, le 12 novembre 1925.

## ART. 10.

Deze wet gaat in op datum van 1 Januari 1926.

Gegeven te Brussel, den 12<sup>e</sup> November 1925.

## ALBERT.

PAR LE Roi :

*Le Ministre de la Défense Nationale,*

VAN 'S KONINGS WEGE :

*De Minister van Landsverdediging,*

## KESTENS.

*Le Ministre des Finances,*

*De Minister van Financiën,*

## ALB. JANSSEN.

**BUDGET DU MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE  
POUR L'EXERCICE 1926.**

ARTICLE.	DÉSIGNATION  DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS PAR ARTICLE.	— BEDRAG DER KREDIETEN PER ARTIKEL.
<b>PREMIÈRE SECTION. — DÉPENSES ORDINAIRES.</b>			
<b>CHAPITRE PREMIER.</b>			
<b>ADMINISTRATION CENTRALE.</b>			
1	a) Traitement du Ministre . . . . . fr. 35,000 »	53,000 »	
	b) Frais de représentation . . . . . 48,000 »		
2	Traitements et indemnités diverses du personnel civil . . . . .	3,760,450 »	
3	Traitements et indemnités des agents de l'administration des chemins de fer, mis à la disposition de l'État-Major de l'armée, 4 <sup>e</sup> section. (Délégation militaire auprès du Ministre des Chemins de fer) . . . . .	41,570 »	
4	Participation du Département dans les frais des cours de flamand, de français et de sténographie flamande pour fonctionnaires et employés de l'Administration centrale et des services extérieurs des différents départements ministériels . . . . .	5,000 »	
5	Indemnités aux sous-officiers et soldats détachés au Ministère de la Défense nationale (Cabinet du Ministre) . . . . .	7,000 »	
6	Matériel. . . . . (Provisoirement, et par dérogation à l'article 15 de la loi organique de la Cour des comptes du 29 octobre 1846, des avances de fonds successives de 50,000 francs peuvent être consenties au comptable chargé de la gestion du présent article).	1,150,000 »	
7	Bibliothèque du Ministère de la Défense nationale . . . . .	135,000 »	
8	Direction des informations militaires. — Personnel des services photographique et cinématographique de l'armée . . . . .	101,490 »	
9	Direction des informations militaires. — Dépenses d'exploitation . . . . .	134,500 »	
10	Institut cartographique militaire. — Personnel . . . . .	2,097,900 »	
11	Institut cartographique militaire. — Dépenses d'exploitation et d'administration, approvisionnements, instruments, etc. (y compris une somme de 40,000 francs en charge temporaire) . . . . .	1,580,000 »	
12	Correspondances de service. — Redevance globale due à l'Administration des Postes (Arrêté royal du 25 avril 1925) . . . . .	506,780 »	
<b>CHAPITRE II.</b>			
<b>TRAITEMENTS ET INDEMNITÉS DES OFFICIERS; TRAITEMENTS, SOLDE ET ACCESSOIRES DES TROUPES.</b>			
13	Traitements et indemnités des officiers; traitements, solde et accessoires des troupes. . . . .	202,981,982 »	
14	Rémunération de milice attribuée aux militaires et à leur famille en vertu des lois et arrêtés sur la matière . . . . .	30,000 »	

**BEGROOTING VAN HET MINISTERIE VAN LANDSVERDEDIGING  
VOOR HET DIENSTJAAR 1926.**

Total par chapitre. — Totaal per hoofdstuk.	<b>AANWIJZING</b>  <b>VAR DE DIENSTEN EN VAN HET VOORWERP DER UITGAVEN.</b>	Artikelen.
	<b>EERSTE SECTIE. — GEWONE UITGAVEN.</b>	
	<b>EERSTE HOOFDSTUK.</b>	
	<b>HOOFDBEHEER.</b>	
9,572,390 »	<p>a) Jaarwedd van den Minister . . . . .</p> <p>b) Kosten voor vertoon . . . . .</p> <p>Jaarwedden en allerlei vergoedingen van het burgerlijk personeel. . . . .</p> <p>Jaarwedden en vergoedingen der bedienden van het beheer van spoorwegen, ter beschikking gesteld van den Legerstaf, 4<sup>e</sup> sectie (Militaire afvaardiging bij den Minister van Spoorwegen.)</p> <p>Aandeel van het Departement in de kosten voor de leergangen in 't Vlaamsch, 't Fransch en in 't Vlaamsch snelschrift voor ambtenaren en beambten van het Hoofdbeheer en van de buitendiensten der verschillende ministeriële departementen.</p> <p>Vergoedingen aan de onderofficieren en soldaten werkzaam bij het Departement van Landsverdediging. (Kabinet van den Minister.)</p> <p>Materieel . . . . .</p> <p>(Voorlopig, en in afwijking van artikel 45 der wet tot inrichting van het Rekenhof, van 29 October 1846, mogen opvolgende geldvoorschoten van 50,000 frank verstrekt worden aan den rekenplijtige belast met het beheer van dit artikel).</p> <p>Bibliotheek van het Ministerie van Landsverdediging . . . . .</p> <p>Bestuur der militaire inlichtingen. — Personeel van den fotografischen en kinemato-grafischen dienst van 't leger.</p> <p>Bestuur der militaire inlichtingen. — Exploitatie-kosten. . . . .</p> <p>Militair landkaart instituut. — Personeel. . . . .</p> <p>Militair landkaart instituut. — Kosten voor uitbating en beheer, benodigheden, toestellen, enz. (<i>inbegrepen eene som van 40,900 frank als tijdelijke last</i>)</p> <p>Dienstbriefwisseling. — Ronde som verschuldigd aan het Beheer van Posterijen (Koninklijk Besluit van 25 April 1925).</p>	<p>1</p> <p>2</p> <p>3</p> <p>4</p> <p>5</p> <p>6</p> <p>7</p> <p>8</p> <p>9</p> <p>10</p> <p>11</p> <p>12</p>
203,044,982 »	<p><b>HOOFDSTUK II.</b></p> <p><b>JAARWEDDEN EN VERGOEDINGEN DER OFFICIEREN; JAARWEDDEN, SOLDIJ EN BIJGELDEN DER TROEPEN.</b></p> <p>Jaarwedden en vergoedingen der officieren; jaarwedden, soldij en bijgelden der troepen.</p> <p>Militievergelding toegekend aan militairen en aan hunne familie, krachtens de desbetreffende wetten en besluiten.</p>	<p>13</p> <p>14</p>

## BUDGET DU MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE (suite).

ARTICLES.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS PAR ARTICLE. — BEDRAG DER KREDICTEN PER ARTIKEL.
<b>CHAPITRE III.</b>		
<b>HÔPITAUX ET PHARMACIES MILITAIRES.</b>		
15	Nourriture et habillement des malades; entretien des établissements; services médico-chirurgical et pharmaceutique . . . . .	18,048,450 »
<b>CHAPITRE IV.</b>		
<b>ACADEMIE MILITAIRE.</b>		
16	Ecole militaire. — Personnel . . . . .	4,414,000 »
17	Ecole militaire. — Dépenses d'administration . . . . .	305,600 »
18	Ecole de guerre. — Personnel . . . . .	140,875 »
19	Ecole de guerre. — Dépenses d'administration. . . . .	24,000 »
20	Frais des cours à l'usage des candidats officiers des troupes des services d'intendance, d'administration du service de santé, du service de l'équipement, payeurs et d'intendance . . . . .	20,000 »
21	Musée royal de l'armée. — Personnel . . . . .	458,200 »
22	Musée royal de l'armée. — Dépenses d'administration. . . . .	52,000 »
<b>CHAPITRE V.</b>		
<b>ARMEMENT, CHARROI ET HARNACHEMENT DE L'ARMÉE.</b>		
23	Traitements, salaires et indemnités du personnel civil appointé et salarié et du personnel militaire placé sans allocations militaires, indemnités spéciales à certains militaires des établissements, services techniques et parcs d'artillerie . . . . .	21,822,560 »
24	Approvisionnements de toute nature et frais généraux des établissements, services techniques et parcs d'artillerie (y compris location, entretien et surveillance des bâtiments, terrains et dépendances non à l'usage de casernement, etc.) . . . . .	22,991,675 »
25	Traitements, salaires et indemnités du personnel civil, appointé et salarié et du personnel militaire placé sans allocations militaires des établissements du charroi automobile. . . . .	1,189,000 »
26	Approvisionnements de toute nature et frais généraux des établissements et services du charroi automobile . . . . .	3,503,400 »

## BEGROOT. VAN HET MINIST. VAN LANDSVERDEDIGING (VERVOLG).

Total par chapitre. — Totaal per hoofdstuk.	AANWIJZING  VAN DE DIENSTEN EN VAN HET VOORWERP DER UITGAVEN.	Artikelen.
	<b>HOOFDSTUK III.</b>	
	MILITaire HOSPITALEN EN APOTHEKEN.	
18,048,450 »	Voeding en kleeding der zicken; onderhoud der inrichtingen; genees-, heel- en artsenij-diensten.	45
	<b>HOOFDSTUK IV.</b>	
	MILITaire ACADEMIE.	
	Militaire School. — Personeel . . . . .	46
	Militaire School. — Beheerkosten . . . . .	47
	Krijgsschool. — Personeel . . . . .	48
	Krijgsschool. — Beheerkosten . . . . .	49
2,114,675 »	Kosten voor leergangen voor de candidaat-officieren van de troepen van den intendantiedienst, van de beheerstroepen van den gezondheidsdienst, van den uitrustingsdienst, betaalmeesters en van intendantie.	20
	Koninklijk Museum van het leger. — Personeel . . . . .	21
	Koninklijk Museum van het leger. — Beheerkosten . . . . .	22
	<b>HOOFDSTUK V.</b>	
	BEWAPENING, TREIN EN PAARDENTUIG VAN HET LEGER.	
	Jaarweddelen, loonen en vergoedingen van het burgerlijk personeel met wedde en met dagloon, en van het militair personeel zonder militaire toekenning, bijzondere vergoedingen aan sommige militairen der inrichtingen, technische diensten en artillerie-parken.	23
49,506,335 »	Allerlei benodigdheden en algemeene onkosten voor de artillerie-inrichtingen, -technische diensten en -parken (huren, onderhoud en bewaken van niet voor kazerne-ing dienende gebouwen, gronden en aanhoorigheden inbegrepen, enz.).	24
	Jaarweddelen, loonen en vergoedingen van het burgerlijk personeel, niet wedde en met dagloon, en van het militair personeel zonder militaire toekenning, der inrichtingen van den auto-trein.	25
	Allerlei benodigdheden en algemeene onkosten der inrichtingen en diensten van den auto-trein.	26

## BUDGET DU MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE (suite).

ARTICLES.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS PAR ARTICLE. — BEDRAG DER KREDIETEN PER ARTIKEL.
<b>CHAPITRE VI.</b>		
<b>BÂTIMENTS ET CONSTRUCTIONS MILITAIRES.</b>		
27	Fraitements, salaires et indemnités du personnel civil des services des bâtiments et constructions militaires et du domaine militaire de l'Etat . . . . .	4,515,000 »
28	Service des bâtiments et constructions militaires. — Bâtiments, ouvrages et terrains à l'usage des services de troupe — Ouvrages de fortifications et mixtes : acquisitions, locations, travaux (y compris main-d'œuvre, matériel de casernement, eau, éclairage service de vidange, etc) . . . . .	10,000,000 »
<b>CHAPITRE VII.</b>		
<b>SERVICES TECHNIQUES DU GÉNIE.</b>		
29	Services techniques du génie — Personnel . . . . .	1,090,375 »
30	Services techniques du génie. — Approvisionnements de toute nature et frais généraux (y compris : location, entretien et surveillance des bâtiments, terrains et dépendances non à l'usage de casernement, etc.) . . . . .	2,785,700 »
<b>CHAPITRE VIII.</b>		
<b>AÉRONAUTIQUE.</b>		
31	Aéronautique militaire. — Personnel . . . . .	2,550,000 »
32	Aéronautique militaire. — Approvisionnements de toute nature, frais généraux et écoles civiles . . . . .	24,100,000 »
<b>CHAPITRE IX.</b>		
<b>NOURRITURE DES TROUPES, FOURRAGES ET AUTRES PRESTATIONS.</b>		
33	Nourriture des troupes. — Fourrages . . . . .	116,168,000 »
34	Service du couchage . . . . .	4,404,000 »
35	Équipement des troupes . . . . .	40,824,000 »
36	Combustibles . . . . .	2,400,000 »
37	Service vétérinaire et des remontes de l'armée. — Achat de chevaux, achat et entretien de matériel (matériel de campagne, de laboratoire, etc) . . . . .	5,107,500 »

## BEGROOT. VAN HET MINIST. VAN LANDSVERDEDIGING (VERVOLG).

Total par chapitre. — Totaal per hoofdstuk.	AANWIJZING  VAN DE DIENSTEN EN VAN HET VOORWERP DER UITGAVEN.	Artikelen.
	<b>HOOFDSTUK VI.</b>	
	MILITaire GEBOUWEN EN BOUWWERKEN.	
14,515,000 »	<p>Wedden, loonen en vergoedingen van het burgerlijk personeel van de diensten van militaire gebouwen en bouwwerken en van het militair Staatsdomein.</p> <p>Diensten van militaire gebouwen en bouwwerken. — Gebouwen, werken en terreinen ten behoeve van de diensten voor den troep. — Vestingwerken en gemengde werken: aankopen, huur en werken (arbeid, kazerneering, materieel, water, licht, ruimingsdienst, enz. inbegrepen).</p>	27 28
	<b>HOOFDSTUK VII.</b>	
	TECHNISCHE DIENSTEN DER GENIE.	
3,876,073 »	<p>Technische diensten der genie. — Personeel . . . . .</p> <p>Technische diensten der genie. — Allerlei benodigdheden en algemeene onkosten (huren, onderhoud en bewaken van niet voor kazerneering dienende gebouwen, gronden en aanhoorigheden inbegrepen, enz.)</p>	29 30
	<b>HOOFDSTUK VIII.</b>	
	LUCHTVAART.	
26,650,000 »	<p>Militaire luchtvaart. — Personeel . . . . .</p> <p>Militaire luchtvaart. — Allerlei benodigdheden, algemeene onkosten en burgerlijke scholen.</p>	31 32
	<b>HOOFDSTUK IX.</b>	
	VOEDING VAN DE TROEPEN, VOEDER EN ANDERE VERSTREKKINGEN.	
168,303,500 »	<p>Voeding van de troepen. — Voeder . . . . .</p> <p>Dienst van 't beddegoed . . . . .</p> <p>Uitrusting van de troepen . . . . .</p> <p>Brandstoffen . . . . .</p> <p>Veeartsenij en remonte-dienst van 't leger. — Aankoop van paarden, aankoop en onderhoud van materieel (veldmaterieel, laboratorium-materieel, enz.)</p>	33 34 35 36 37

## BUDGET DU MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE (suite).

Articles.	DÉSIGNATION  DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	Montant des crédits par article. — Bedrag der kredieten per artikel.
	<b>CHAPITRE X.</b>	
	<b>TRANSPORTS, INDEMNITÉS DE DÉPLACEMENT ET DE DÉMÉNAGEMENT.</b>	
38	Transports . . . . .	9,530,000 »
39	Indemnités de déplacement, de déménagement et frais de représentation et de mission. . . . .	9,783,000 »
40	Section des chemins de fer de campagne en pays rhénan. . . . .	2,000,000 »
	<b>CHAPITRE XI.</b>	
	<b>PENSIONS ET SECOURS. — SUBSIDES.</b>	
41	Pensions, allocations et augmentations de ces allocations et indemnités tenant lieu de pension (y compris les arriérés et les premiers termes de pensions, d'allocations et les indemnités tenant lieu de pension prenant cours en 1926 ou antérieurement au 1er janvier de la même année). . . . .	3,892,500 »
42	Pensions, indemnités tenant lieu de pension d'invalidité et allocations tenant lieu de rentes, à des anciens militaires des territoires d'Eupen-Malmedy et de La Calamine, ou à leurs ayants droit (décrets du 15 septembre 1925, du 17 juin et du 15 août 1924 du Haut Commissaire royal Gouverneur) (y compris les premiers termes de pensions et d'indemnités tenant lieu de pension d'invalidité, et d'allocations tenant lieu de rentes prenant cours en 1926 ou antérieurement au 1er janvier de la même année) . . . . .	150,000 »
43	Secours et subsides . . . . .	1,447,500 »
44	Rentes et capitaux à allouer en 1926, aux agents civils des établissements et services de l'armée, victimes d'accidents de travail, ou à leurs ayants droit, y compris les rentes et capitaux prenant cours antérieurement au 1er janvier 1926 . . . . .	400,000 »
	<b>CHAPITRE XII.</b>	
	<b>DÉPENSES DIVERSES ET DÉPENSES IMPRÉVUES.</b>	
45	Corps de torpilleurs et marins — Personnel . . . . .	601,500 »
46	Corps de torpilleurs et marins — Approvisionnements de toute nature et frais généraux . . . . .	3,362,000 »
47	Service de la sûreté militaire maintenue à l'armée d'occupation . . . . .	4,264,950 »
48	Traitements, salaires et indemnités du personnel du service de contrôle du casernement à l'armée d'occupation . . . . .	571,500 »
49	Dépenses de la Commission interalliée de navigation de campagne . . . . .	100,000 »
50	Mobilisation industrielle (y compris les frais d'études) . . . . .	300,000 »
51	Divers et imprévus . . . . .	816,498 »
	TOTAL DES DÉPENSES ORDINAIRES. . . . . fr.	

## BEGROOT. VAN HET MINST. VAN LANDSVERDEDIGING (VERVOLG).

Total par chapitre. — Totaal per hoofdstuk.	<b>AANWIJZING</b>  <b>VAN DE DIENSTEN EN VAN HET VOORWERP DER UITGAVEN.</b>	Artikelien.
	<b>HOOFDSTUK X.</b>	
	VERVOER- REIS- EN VERHUISKOSTEN.	
14.333,000	Vervoer . . . . . » Reis- verhuis- vertoon- en zendingskosten . . . . . » Veldspoorwegsectie in Rijnland. . . . .	38 39 40
	<b>HOOFDSTUK XI.</b>	
	PENSIOENEN EN HULPGELDEN. — TOELAGEN.	
5.590.000	Pensioenen, toekenningen en verhoging van deze toekenningen en als pensioen geldende vergoedingen (met inbegrip van de achterstallen en de eerste termijnen van pensioenen, toekenningen en als pensioen geldende vergoedingen, die ingaan in 1926 of vóór den 1 <sup>e</sup> Januari van hetzelfde jaar). Pensioenen, als invaliditeitspensioen geldende vergoedingen en als renten geldende toekenningen aan oudmilitairen uit het gebied Eupen-Malmedy en La Calamine, of aan hunne rechthebbenden (vercreten van 13 September 1925, van 17 Juni en 15 Augustus 1924 van den Koninklijken Hoogcommissaris-Gouverneur) (met inbegrip van de eerste termijnen pensioen en de als invaliditeitspensioen geldende vergoedingen en de als renten geldende toekenningen met ingang van 1926 of vóór 1 Januari van hetzelfde jaar). Hulpgelden en toelagen . . . . . Renten en kapitalen toe te kennen in 1926, aan de burgerlijke bedienden der inrichtingen en diensten van het leger, slachtoffers van arbeidsongevallen, of aan hunne rechthebbenden, met inbegrip van de renten en hoofdsommen met ingang vóór 1 Januari 1926.	41 42 43 44
	<b>HOOFDSTUK XII.</b>	
	ALLERLEI EN ONVOORZIENE UITGAVEN.	
7.016,448	Korps torpedisten en zeesoldaten. — Personeel . . . . . Korps torpedisten en zeesoldaten. — Allerlei benodigdheden en algemene onkosten. Militaire veiligheidsdienst bij het bezettingsleger in stand gehouden . . . . . Wedden, loonen en vergoedingen van het personeel van den toezichtsdienst op de kazernementen bij het bezettingsleger. Uitgaven van de Intergeallieerde Scheepvaartcommissie te velde . . . . . Nijverheidsmobilisatie (studiekosten inbegrepen) . . . . . Allerlei en onvoorzien uitgaven. . . . .	45 46 47 48 49 50 51
522.537,855	» <b>TOTAAL VAN DE GEWONE UITGAVEN.</b>	

## BUDGET DU MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE (suite).

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	Montant des crédits par article. — Bedrag der kredieten per artikel.
<b>DEUXIÈME SECTION. DÉPENSES EXCEPTIONNELLES.</b>		
<b>CHAPITRE XIII.</b>		
<b>SERVICES DIVERS.</b>		
52	Partie mobile des traitements et salaires . . . . .	63,246,595 »
	<i>Dépenses suites de guerre.</i>	
	<i>Administration centrale.</i>	
53	Traitements et indemnités du personnel civil temporaire . . . . .	926,200
54	Suppléments de traitement pour exercice de fonctions supérieures et indemnités pour travaux supplémentaires aux fonctionnaires et employés de l'Administration centrale.	5,000 »
55	Matériel des organismes temporaires . . . . .	80,000 »
	<i>Officiers et troupes.</i>	
56	Traitements et indemnités des officiers pensionnés maintenus en service, admis au bénéfice de l'arrêté royal du 16 septembre 1919 . . . . .	1,432,200 »
57	Traitements, indemnités et solde d'hôpital des militaires appointés et soldés, malades et blessés de guerre restés en traitement dans les hôpitaux . . . . .	30,000 »
	<i>Dépenses diverses.</i>	
58	Achat de dédicaces décernées pour faits de guerre . . . . .	50 000 »
59	Service des sépultures militaires . . . . .	2,017,000 »
60	Réquisition de véhicules automobiles . . . . .	200,000 »
<b>TOTAL DU BUDGET DU MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE. . . . . fr.</b>		

Vu et approuvé pour être annexé à Notre arrêté  
du 12 novembre 1925.

**ALBERT.**

PAR LE ROI :

*Le Ministre de la Défense Nationale,  
KESTENS.*

*Le Ministre des Finances,  
ALB. JANSSEN.*

## BEGROOT. VAN HET MINIST. VAN LANDSVERDEDIGING (VERVOLG).

Total par chapitre. — Totaal per hoofdstuk.	<b>AANWIJZING</b>  <b>VAN DE DIENSTEN EN VAN HET VOORWERP DER UITGAVEN.</b>	<i>Artikelen.</i>																										
	<p style="text-align: center;"><b>TWEEDE SECTIE.</b> <b>UITZONDERLIJKE UITGAVEN.</b></p> <p style="text-align: center;"><b>HOOFDSTUK XIII.</b></p> <p style="text-align: center;"><b>ALLERLEI DIENSTEN.</b></p> <table> <tr> <td>Veranderlijk deel der wedden en loonen. . . . .</td> <td style="text-align: right;">59</td> </tr> <tr> <td colspan="2"><i>Uitgaven oorlogsgevolgen.</i></td> </tr> <tr> <td colspan="2" style="text-align: center;"><b>Hoofdbeheer.</b></td> </tr> <tr> <td>Wedden en vergoedingen van het tijdelijk burgerlijk personeel. . . . .</td> <td style="text-align: right;">53</td> </tr> <tr> <td>Bijwedde voor het waarnemen van een hogere betrekking en vergoedingen voor overwerk aan ambtenaren en beambten van het hoofdbeheer.</td> <td style="text-align: right;">54</td> </tr> <tr> <td>Materieel der tijdelijke diensten . . . . .</td> <td style="text-align: right;">55</td> </tr> <tr> <td colspan="2"><b>Officieren en troepen.</b></td> </tr> <tr> <td>Wedden en vergoedingen aan de in dienst behouden gepensioneerde officieren, die het voordeel genieten van het Koninklijk besluit van 16 September 1919.</td> <td style="text-align: right;">56</td> </tr> <tr> <td>Wedden, vergoedingen en hospitaalsoldij der bezoldigde en soldijtrekkende oorlogszieke of -gekwetste militairen, onder behandeling gebleven in de hospitaal.</td> <td style="text-align: right;">57</td> </tr> <tr> <td colspan="2"><b>Allerlei uitgaven.</b></td> </tr> <tr> <td>Aankoop van eerstekens voor oorlogsfeiten . . . . .</td> <td style="text-align: right;">58</td> </tr> <tr> <td>Dienst der militaire grafsteden. . . . .</td> <td style="text-align: right;">59</td> </tr> <tr> <td>Opeisching van autovoertuigen. . . . .</td> <td style="text-align: right;">60</td> </tr> </table> <p style="text-align: center;"><b>TOTAAL VAN DE BEGROETING VAN HET MINISTERIE VAN LANDSVERDEDIGING.</b></p>	Veranderlijk deel der wedden en loonen. . . . .	59	<i>Uitgaven oorlogsgevolgen.</i>		<b>Hoofdbeheer.</b>		Wedden en vergoedingen van het tijdelijk burgerlijk personeel. . . . .	53	Bijwedde voor het waarnemen van een hogere betrekking en vergoedingen voor overwerk aan ambtenaren en beambten van het hoofdbeheer.	54	Materieel der tijdelijke diensten . . . . .	55	<b>Officieren en troepen.</b>		Wedden en vergoedingen aan de in dienst behouden gepensioneerde officieren, die het voordeel genieten van het Koninklijk besluit van 16 September 1919.	56	Wedden, vergoedingen en hospitaalsoldij der bezoldigde en soldijtrekkende oorlogszieke of -gekwetste militairen, onder behandeling gebleven in de hospitaal.	57	<b>Allerlei uitgaven.</b>		Aankoop van eerstekens voor oorlogsfeiten . . . . .	58	Dienst der militaire grafsteden. . . . .	59	Opeisching van autovoertuigen. . . . .	60	
Veranderlijk deel der wedden en loonen. . . . .	59																											
<i>Uitgaven oorlogsgevolgen.</i>																												
<b>Hoofdbeheer.</b>																												
Wedden en vergoedingen van het tijdelijk burgerlijk personeel. . . . .	53																											
Bijwedde voor het waarnemen van een hogere betrekking en vergoedingen voor overwerk aan ambtenaren en beambten van het hoofdbeheer.	54																											
Materieel der tijdelijke diensten . . . . .	55																											
<b>Officieren en troepen.</b>																												
Wedden en vergoedingen aan de in dienst behouden gepensioneerde officieren, die het voordeel genieten van het Koninklijk besluit van 16 September 1919.	56																											
Wedden, vergoedingen en hospitaalsoldij der bezoldigde en soldijtrekkende oorlogszieke of -gekwetste militairen, onder behandeling gebleven in de hospitaal.	57																											
<b>Allerlei uitgaven.</b>																												
Aankoop van eerstekens voor oorlogsfeiten . . . . .	58																											
Dienst der militaire grafsteden. . . . .	59																											
Opeisching van autovoertuigen. . . . .	60																											

Gezien en goedgekeurd om gehecht te worden  
aan Ons besluit van 1925.

**ALBERT.**

VAN 'S KONINGS WEGE :

*De Minister van Landsverdediging,*  
KESTENS.

*De Minister van Financiën,*  
ALB. JANSSEN.

$$\begin{pmatrix} \hat{\theta}_1 \\ \hat{\theta}_2 \end{pmatrix}$$

## XII

DÉVELOPPEMENTS

DU

BUDGET DU MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE

POUR L'EXERCICE 1926.

## BUDGET DE L'EXERCICE 1926.

## DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1926.	CRÉDITS milliards POUR L'EXERCICE 1925.	DIFFÉRENCES.		<i>Observations</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
53,000	53,000 »	»	»	
3,760,450 »	3,892,165 »	»	131,715 »	ART. 2. — Malgré les augmentations normales de traitements, le présent article est en diminution par suite de la réduction du personnel.
3,813,450 »	3,943,165 »	»	131,715 »	

## BUDGET DE L'EXERCICE 1926.

NUMÉRO des articles.	LITTERA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	
			REPORT . . . fr.
		Traitements et indemnités des agents de l'Administration des Chemins de fer mis à la disposition de l'Etat-Major de l'armée, 4 <sup>e</sup> section. (Délégation militaire auprès du Ministre des Chemins de fer) :	
5		1 inspecteur technique de 2 <sup>e</sup> classe . . . . . fr 16,000 »	
		1 sous-chef de bureau de 2 <sup>e</sup> classe . . . . . 10,300 »	
		1 dessinateur de 2 <sup>e</sup> classe . . . . . 6,700 »	
			33,000 »
		3	
		Indemnité de résidence . . . . . 1,550 »	
		Indemnités familiales . . . . . 720 »	
		Indemnité de déplacement à l'inspecteur technique . . . . . 3,400 »	
		Indemnité spéciale au sous-chef de bureau . . . . . 2,900 »	
			TOTAL . . . fr. 44,570 »
4		Participation du Département dans les frais des cours de flamand, de français et de sténographie flamande pour fonctionnaires et employés de l'administration centrale et des services extérieurs des différents départements ministériels . . . . .	
5		Indemnités aux sous-officiers et soldats détachés au Ministère de la Défense Nationale. (Cabinet du Ministre.)	
		Matériel :	
		(Provisoirement, et par dérogation à l'article 15 de la loi organique de la Cour des comptes du 29 octobre 1846, des avances de fonds successives de 50,000 francs peuvent être consenties au comptable chargé de la gestion du présent article.)	
a.		Fournitures de bureau, machines à écrire, à reproduire et à calculer, reliure des registres, impressions, papiers, enveloppes, ports de lettres et autres menues dépenses se rapportant aux différents organismes rattachés à l'administration centrale . . . . . fr 475,000 »	
b.		Salaires et indemnités des nettoyeuses et hommes de peine temporaires, indemnité aux messagers et aux chauffeurs, etc. :	
		58 nettoyeuses pendant 300 jours . . . . . fr. 121,800 »	
		46 hommes de peine pendant 300 jours . . . . . 68,080 »	
		12 hommes de peine pendant 175 jours (saison d'hiver) . . . . . 28,560 »	
			86
6		Indemnités diverses aux messagers et aux chauffeurs . . . . . 7,000 »	
		Salaires et indemnités imprévues d'hommes de peine supplémentaires à recruter éventuellement à la Bourse du Travail; nettoyeuses supplémentaires. Versement à la Caisse de retraite au profit des nettoyeuses, etc. 5,160 »	
		Indemnités familiales . . . . . 9,400 »	
c.		Éclairage et chauffage . . . . . 240,000 »	
d.		Entretien des locaux et des bâtiments, location éventuelle d'immeubles, achat et entretien du mobilier, abonnements téléphoniques, etc. . . . . 250,000 »	
e.		Commission de réseau :	
		Graphiques pour l'étude et la préparation des transports militaires et l'exploitation militaire du réseau en temps de guerre . . . . . 174,000 »	
			11,000 »
		REPORTER . . . fr.	

## DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

	CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1926	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1925.	DIFFÉRENCES.		<i>Observations.</i>
			AUGMENTATION.	DIMINUTION	
	3,813,450 »	3,945,165 »	»	131,715 »	
	41,570 »	40,870 »	700 »	»	ART. 5. — Le crédit est mis à hauteur des besoins prévus pour 1926.
	5,000 »	15,000 »	»	40,000 »	ART. 4. — Somme jugée suffisante pour les besoins de 1926.
	7,000 »	7,000 »	»	»	
	1,150,000 »	1,276,320 »	»	126,320 »	ART. 6. — Malgré une augmentation nécessitée par l'application du nouveau barème téléphonique et par la remise en état d'objets mobiliers et de locaux, notamment des appareils de chauffage, le présent article accuse une légère diminution résultant de la réduction du personnel et du nombre de locaux. Il est tenu compte de la disparition de la charge temporaire de 110,000 francs inscrite au Budget de 1925.
	5,017,020 »	5,284,355 »	700 »	268,035 »	

## BUDGET DE L'EXERCICE 1926.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.		
				REPORT. . . . fr.
7	*	Bibliothèque du Ministère de la Défense Nationale :		
		Alimentation de la Bibliothèque du Ministère de la Défense Nationale. Menues dépenses. Acquisitions de publications pour les services de l'administration centrale. Alimentation en ouvrages des bibliothèques de garnison des officiers et de la troupe		
		DIRECTION DES INFORMATIONS MILITAIRES. — Personnel des services photographique et cinématographique de l'armée :		
	a.	Personnel :		
		1 Chef de laboratoire . . . . . fr. 9,500 »		
8		12 Techniciens . . . . . 70,400 »		
		1 Comptable . . . . . 6,800 »		
				<u>86,700</u> »
		14		
	b.	Indemnité de résidence . . . . . 8,850 »		
	c.	Indemnités familiales . . . . . 5,640 »		
				<u>TOTAL</u> . . . fr. <u>101,190</u> »
	*	DIRECTION DES INFORMATIONS MILITAIRES. — Dépenses d'exploitation :		
	a.	Service photographique de l'armée. — Produits et matériel . . . . . fr. 3,500 »		
9	b.	Service cinématographique de l'armée. — Produits et matériel . . . . . 99,000 »		
	c.	Dépouillement de la presse . . . . . 2,000 »		
	d.	Service des cinémas militaires pour les troupes de l'armée d'occupation. — Produits et matériel . . . . . 30,000 »		
				A REPORTER. . . . fr.

## DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1926.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1925.	DIFFÉRENCES.		<i>Observations.</i>
		SUMMATION.	DIMINUTION.	
5,017,020 »	5,284,355 »	700 »	268,035 »	
135,000 »	395,000 »		260,000 »	<p><b>ART. 7. — Diminution provenant :</b></p> <p>1° de la compression des dépenses pour revues et ouvrages destinés aux bibliothèques de garnison (fr. 80,000);</p> <p>2° de ce que les frais d'impression des règlements et instructions militaires, du Journal militaire officiel, du Bulletin d'information des officiers de réserve, des catalogues et des listes d'acquisition, qui étaient précédemment supportés par le présent article, seront mis à charge de l'article 14 (Institut cartographique militaire). Ces dépenses sont estimées à 210,000 francs</p>
101,190 »	96,390 »	4,800 »		<p><b>ART. 8. —</b> Cette majoration provient de l'application de la loi du 21 juillet 1924 (<i>Mouiteur</i>, n° 208, du 24 dito) ayant pour objet de modifier et de compléter certaines dispositions de la loi du 5 août 1919 (Bonifications d'ancienneté accordées aux invalides de guerre occupant des emplois de l'Etat).</p>
134,500 »	135,500 »		1,000 »	<p><b>ART. 9. — Crédit mis en rapport avec les besoins prévus pour 1926.</b></p> <p>On évalue à 20,000 francs les recettes que procureront au Trésor, en 1926, le service cinématographique de l'armée et le service des cinémas militaires pour les troupes de l'armée d'occupation.</p>
5,387,710 »	5,914,245 »	5,500 »	529,035 »	

## BUDGET DE L'EXERCICE 1926.

NUMÉRO des articles.	LITTERA des dévelop- pements.	DESIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.				REPORT . . . fr.
		EMPLOIS.	Traitements et salaires (maximum et minimum).	MONTANT des traitements et salaires.	des augmentations pour anéaneté de service et de grade.	
	a.	Institut cartographique militaire. — Personnel :				
		Traitements des fonctionnaires, employés, gens de service et salaires des ouvriers. fr.				1,846,163 04
		A. — Services généraux et techniques de l'Institut cartographique militaire.				
		1 <sup>e</sup> Personnel administratif :				
1		Directeur ou sous-directeur . . . . .	20,500 »	20,500 »	»	20,500 »
2		Commis-rédacteurs . . . . .	7,000 » 6,500 »	43,500 »	»	43,500 »
3		Commis d'ordre . . . . .	9,200 » 6,400 »	92,000 »	»	92,000 »
2		Employés non pourvus d'une nomination, recrutés par suite d'extension de service . . . . .	5,600 » 5,200 »	40,800 »	»	40,800 »
2		Dactylographes . . . . .	4,800 »	9,600 »	400 »	10,000 »
2		Dactylographes temporaires . . . . .	5,600 » 5,200 »	10,800 »	»	10,800 »
5		Huissiers . . . . .	6,300 »	31,500 »	»	31,500 »
4		Agent civil militarisé. . . . .	6,560 »	6,560 »	»	6,560 »
		2 <sup>e</sup> Personnel technique :				
6		Maîtres dessinateurs . . . . .	13,500 » 12,000 »	78,000 »	375 »	78,375 »
2		Maîtres-graveurs . . . . .	13,500 »	27,000 »	»	27,000 »
54		Dessinateurs cartographes, graveurs et dessinateurs-lithographes. . . . .	11,500 » 4,300 »	368,500 »	9,500 »	378,000 »
1		Chef de bureau de calcul . . . . .	18,500 »	18,500 »	»	18,500 »
1		Sous-chef de bureau de calcul . . . . .	10,500 »	10,500 »	500 »	11,000 »
10		Topographes-reviseurs . . . . .	9,600 » 7,200 »	85,200 »	»	85,200 »
5		Collationneurs. . . . .	7,500 » 6,000 »	32,500 »	»	32,500 »
4		Calculateurs . . . . .	6,000 » 5,000 »	22,800 »	250 »	23,050 »
101		A REPORTER . . . fr.				779,285 »
					A REPORTER	fr

## DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1926	CRÉDITS alloué POUR L'EXERCICE 1925.	DIFFÉRENCES.		<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
5,387,710 »	5,911,245 »	5,500 »	529,035 »	
5,387,710 »	5,911,245 »	5,500 »	529,035 »	

## BUDGET DE L'EXERCICE 1926.

NOMBRE des articles.	LITTERA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.				REPORT . . . fr.
		Nombre d'agents.	EMPLOIS.	Traitements et salaires (maximum et minimum).	MONTANT des traitements et salaires. des augmentations pour ancienneté de service et de grade.	
		101	REPORT . . . fr.	. . .	. . .	779,285 »
			3 <sup>e</sup> Ouvriers militaires placés sans allocations militaires :			
		1	Mécanicien de précision . . .	7,956 »	7,956 »	7,956 »
		1	Ouvrier spécialiste . . .	7 800 »	7,800 »	7,800 »
		7	Ouvriers qualifiés . . .	6,854 40 5,875 20	46,634 40	249 60
		6	Journaliers ou manœuvres spécialisés .	5,630 40 5,140 80	32,191 20	249 60
		3	Journaliers ou manœuvres non spécialisés .	8 672 40 4,528 80	47,974 80	31 20
			B. — Imprimerie lithographique et ateliers de photographie.			
			1 <sup>e</sup> Personnel civil :			
		1	Chef des ateliers de photographie . . .	9,500 »	9,500 »	9,500 »
		2	Photographes . . .	10,500 » 6,500 »	47,000 »	250 »
		1	Dactylographe . . .	6,400 »	6,400 »	6,400 »
		1	Réseleur chef couleur . . .	6,900 »	6,900 »	6,900 »
		1	Chef ponceur . . .	6 220 »	6,220 »	6,220 »
		4	Imprimeurs permanents . . .	9,000 » 7,800 »	33,820 »	»
10		22	Agents civils militarisés . . .	7,320 » 4,980 »	422,900 »	195 »
			2 <sup>e</sup> Militaires placés sans allocations militaires :			
		5	Ouvriers spécialistes . . .	9,547 20 7,956 »	41,371 20	»
		3	Premiers ouvriers . . .	7,224 60	21,664 80	»
		14	Ouvriers qualifiés . . .	6,854 60 6,364 80	93,146 40	1,123 20
			C. — Imprimerie typographique.			
			1 <sup>e</sup> Personnel de direction et de bureau :			
		1	Directeur . . .	16,000 »	16,000 »	»
		4	Employés temporaires . . .	5,600 »	22,400 »	»
		2	Dactylographes . . .	4,800 »	9,600 »	400 »
			2 <sup>e</sup> Personnel des ateliers et des magasins :			
			Barème gouvernemental :			
		4	Ouvriers qualifiés . . .	6,854 40 6 487 20	26,316 »	374 40
		1	Journalier spécialisé . . .	5,630 40	5,630 40	»
		185	A REPORTER . . . fr	. . .	. . .	1,333,583 20
					A REPORTER . . . fr	

## DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1926.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1925	DIFFÉRENCES.		<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
5,387,710 »	5,944,243 »	5,500 »	529,035 »	
2,097,900 »	2,007,100 »	90,800 »		<p><b>ART. 40.</b> — La différence en plus provient :</p> <p>1<sup>o</sup> des augmentations normales des traitements et salaires du personnel régi par le barème gouvernemental;</p> <p>2<sup>o</sup> de l'application de la loi du 24 juillet 1924 (<i>Mémorandum</i>, n° 206, du 24 dito) ayant pour objet de modifier et de compléter certaines dispositions de la loi du 5 août 1919 (Bonifications d'ancienneté accordées aux invalides de guerre occupant des emplois de l'Etat);</p> <p>3<sup>o</sup> des augmentations de salaire aux ouvriers de l'imprimerie typographique, qui sont régis par le barème régional, lequel est déterminé par la Fédération de l'industrie du livre;</p>
7,485,610 »	7,918,345 »	96,300 »	529,035 »	

## BUDGET DE L'EXERCICE 1926.

NUMÉRO des articles	LITTERA des develop- pements.	DESIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.					
		Nombre d'agents.	EMPLOIS.	Traitements et salaires (maximum et minimum).	MONTANT		
					des traitements et salaires.	des augmentations pour ancienneté de service et de grade.	
			REPORT. . . fr.				
<b>BARÈME RÉGIONAL :</b>							
1	Chef d'atelier . . . . .	14,516 64	14,516 64	"	14,516 64		
30	Premiers ouvriers. . . . .	11,432 16 9,596 16	306,489 60	"	306,489 60		
49	Ouvriers et ouvrières qualifiés . . . . .	10,697 76 5,752 80	154,224 "	"	154,224 "		
3	Demi-ouvriers . . . . .	7,050 24 5,777 28	48,849 60	"	48,849 60		
	238		Imprévis pour fluctuations dans le personnel de l'imprimerie typographique. . . . .		25,000 "		
			A déduire : 1/2 % pour médicaments (approximativement) . . . . .		6,500 "		
			RESTE. . . . fr.		1,846,163 04		
b.	Indemnité de résidence :						
	Services généraux et techniques de l'Institut cartographique militaire. fr.	52,120 "					
	Imprimerie lithographique et ateliers de photographie . . . . .	20,220 "					
	Imprimerie typographique . . . . .	3,250 "					
					75,590 "		
c.	Indemnités familiales :						
	Services généraux et techniques de l'Institut cartographique militaire. fr.	22,560 "					
	Imprimerie lithographique et ateliers de photographie . . . . .	13,215 "					
	Imprimerie typographique . . . . .	2,880 "					
					40,655 "		
d.	Hautes paies pour décoration militaire (art. 4) et pour chevrons de front aux militaires placés sans allocations militaires :						
	Services généraux et techniques de l'Institut cartographique militaire. fr.	3,613 50					
	Imprimerie lithographique et ateliers de photographie . . . . .	4,234 "					
	Imprimerie typographique . . . . .	2,628 "					
					10,475 50		
e.	Indemnités pour travaux sur le terrain. . . . .				125,000 "		
			Soit, en chiffres ronds . . . . fr.		2,097,900 "		
			A REPORTER. . . . fr.				

## DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1926.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1925.	DIFFÉRENCES.		<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
7,485,610	7,918,345	96,300 »	529,035 »	
7,485,610	7,918,345	96,300 »	529,035 »	

## BUDGET DE L'EXERCICE 1926.

NOMÉRO des articles	LITTERA des dévelop pements.	DESIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	
		REPORT . . . . fr.	
		Institut cartographique militaire. — Dépenses d'exploitation et d'administration, approvisionnements, instruments, etc. ( <i>y compris une somme de 40,000 francs en charge temporaire</i> ) :	
	a.	Achat d'instruments topographiques et géodésiques. Construction et entretien de signaux géodésiques . . . . .	fr. 65,000 "
	b.	Dépenses d'administration des services généraux (chauffage, éclairage, etc.; fournitures de bureau et entretien des bâtiments et du mobilier) ( <i>y compris une charge temporaire de 40,000 francs</i> ) . . . . .	170,000 "
	c.	Imprimerie lithographique et ateliers de photographie :	
		Matières (papiers, etc.) . . . . .	fr. 130,000 "
		Fourniture à la Bibliothèque du département du <i>Bulletin belge des sciences militaires</i> . . . . .	20,000 "
		Frais généraux et industriels (chauffage, éclairage, force motrice, etc.)	
		Entretien des locaux . . . . .	70,000 "
			————— 220 000 "
11	d.	Imprimerie typographique :	
		Matières (papiers, etc.) . . . . .	fr. 490,000 "
		Fourniture à la Bibliothèque du département :	
		1 <sup>e</sup> du <i>Journal militaire officiel</i> . . . . .	fr. 25,000 "
		2 <sup>e</sup> de la <i>Revue bibliographique militaire</i> . . . . .	20,000 "
		3 <sup>e</sup> du <i>Bulletin d'information des officiers de réserve</i> . . . . .	25,000 "
		4 <sup>e</sup> des Règlements militaires . . . . .	140,000 "
			————— 210,000 "
		Fournitures de bureau à l'armée . . . . .	370,000 "
		Frais généraux et industriels (chauffage, éclairage, force motrice, etc.)	
		Entretien des bâtiments . . . . .	55,000 "
			————— 425,000 "
12	*	Correspondances de service Redevance globale due à l'Administration des postes. (Arrêté royal du 25 avril 1925) . . . . .	
		TOTAL DU CHAPITRE I . . . . fr.	

## DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1926.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1925.	DIFFÉRENCES.		<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
7,485,610 »	7,918,345 »	96,300 »	529,035 »	
1,530,000 »	1,540,000 »	40,000 »	»	<p>ART. 11. — Augmentation due à la charge temporaire de 40,000 francs nécessitée par la réfection de la toiture de la moitié de l'hémicycle de la Cour d'honneur de la Cambre, dont l'entretien incombe à l'Institut cartographique militaire.</p> <p>Le libellé de l'article a été remanié pour plus de précision.</p> <p>Cet article supportera dorénavant certaines dépenses, évaluées à 210,000 francs, imputées antérieurement sur l'article 7 (Bibliothèque du Département).</p> <p>Les recettes à verser aux Voies et Moyens, sont évaluées, pour 1926, à 2,270,000 francs environ.</p>
506,780 »	1,013,780 »	»	507,000 »	ART. 12. — La redevance à payer à la Poste en 1926 est réduite de moitié environ.
9,572,390 »	10,472,125 »	136,300 »	1,036,035 »	
DIMINUTION . fr.		899,735 »		

## BUDGET DE L'EXERCICE 1926.

NUMÉRO des articles.	LITTERA des dévelop- pements.	DESIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	
CHAPITRE II.			
TRAITEMENTS ET INDEMNITÉS DES OFFICIERS; TRAITEMENTS, SOLDE ET ACCESSOIRES DES TROUPES.			
Traitements et indemnités des officiers; traitements, solde et accessoires des troupes :			
a. Traitements et indemnités des officiers et assimilés . . . . . fr. 86,891,900 »			
b. Traitements, solde et indemnités des militaires de rang subalterne . . . . . 109,297,190 »			
c. Traitements des aumôniers et des prêtres agréés . . . . . 718,450 »			
d. Logement avec ou sans nourriture . . . . . 200,000 »			
e. Service de l'administration :			
1 <sup>e</sup> Frais de bureau :			
Indemnités fixes de bureau . . . . . fr. 1,050,000 »			
Liquidation sur factures des dépenses de bureau des autorités ne bénéficiant pas d'indemnités fixes . . . . . 150,000 » } 1,835,000 »			
Chaufrage des bureaux . . . . . 630,000 »			
Éclairage des bureaux non installés dans des bâtiments militaires . . . . . 5,000 »			
2 <sup>e</sup> Dépenses diverses prévues par le règlement sur l'administration des corps de troupe . . . . . 200,000 »			
2,035,000 »			
f. Service de l'instruction :			
13	Enseignement dans les écoles . . . . . fr. 50,000 »		
	Cours particuliers, cours du soir, cours d'illettrés, cours de chant . . . . . 80,000 »		
	Indemnités pour prix de tir, etc. . . . . 104,000 »		
	Instruction des pionniers, coût des chaînes métriques, fournitures de bureau d'ordre technique, etc. . . . . 29,000 »		
	Achat de matériel didactique pour les corps et certaines écoles. Dépenses d'ordre général et imprévues relatives à l'instruction . . . . . 30,000 »		
293,000 »			
g. Service de la bibliothèque :			
Dépenses d'administration . . . . . fr. 45,000 »			
Chaufrage des bibliothèques . . . . . 20,000 »			
35,000 »			
h. Service de l'éducation physique :			
Institut militaire d'éducation physique . . . . . fr. 73,132 »			
Équipements et matériel d'éducation physique pour les corps, les établissements d'instruction et les camps . . . . .			
Entretien de ces équipements et du matériel . . . . .			
Frais d'organisation et de déplacement pour épreuves à l'intérieur des corps et des divisions et à l'étranger . . . . . } 402,000 »			
Frais d'administration résultant de la pratique de l'éducation physique . . . . .			
Frais d'enseignement de la natation . . . . .			
475,132 »			
A REPORTER . . . . . fr. 199,948,672 »			
A REPORTER . . . . . fr.			

## DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1926.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1925.	DIFFÉRENCES.		<i>Observations</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
202,981,982	210,235,820	"	7,253,838	<p>ART. 45. — Voir aux annexes les développements des litt. <i>a</i>, <i>b</i>, <i>h</i>, <i>k</i>, <i>l</i>, <i>m</i>, <i>n</i>, <i>o</i> et <i>p</i>.</p> <p>La réduction provient en ordre principal :</p> <p>1° de la diminution du nombre d'officiers ;</p> <p>2° de la diminution des effectifs moyens présents.</p> <p>Les dépenses relatives à l'École pour cuisiniers militaires (10,800 francs) qui, en 1925, affectaient l'article 58 ont été rattachées au présent article, où elles sont reprises sous le litt. <i>p</i>.</p>
202,981,982	210,235,820	"	7,253,838	

## BUDGET DE L'EXERCICE 1926.

NUMÉRO LITTERA  
des  
articles. des  
dévelop-  
pements.

## DESIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.

		REPORT . . . . . fr.
		REPORT . . . . . fr. 499,945,672 »
i.	Service des écuries . . . . .	20,000 »
j.	Service de la musique . . . . .	30,000 »
k.	Dépenses relatives aux écoles des pupilles de l'armée . . . . .	2,146,160 »
l.	Dépenses relatives aux écoles d'armes . . . . .	686,300 »
m.	Dépenses relatives aux écoles du service de santé . . . . .	141,850 »
n.	Dépenses relatives à l'école des sous-lieutenants de réserve des services administratifs . . . . .	7,500 »
o.	Dépenses relatives à l'école des services automobiles . . . . .	23,500 »
p.	Dépenses relatives à l'école pour cuisiniers militaires . . . . .	10,800 »
		TOTAL. . . . . fr. 202,981,982 »
14	Rémunération de milice attribuée aux militaires et à leur famille en vertu des lois et arrêtés sur la matière . . . . .	
		TOTAL DU CHAPITRE II. . . . . fr.
		<b>CHAPITRE III.</b>
		<b>HÔPITAUX ET PHARMACIES MILITAIRES.</b>
	Nourriture et habillement des malades; entretien des établissements; services médico-chirurgical et pharmaceutique :	
a.	Frais d'hospitalisation des sous-officiers, caporaux et soldats; des invalides de guerre; des miliciens de la nouvelle levée ou des civils placés en observation respectivement par les bureaux de recrutement et les commissions provinciales de pensions militaires d'invalidité; solde d'hôpital des militaires non appartenus, etc. . . . . fr. 5,162,200 »	
	Frais d'hospitalisation dans les hospices civils et asiles d'aliénés . . . . . 50,000 »	
	Frais d'hospitalisation au sanatorium pour tuberculeux à Montana (Suisse). . . . . 500,000 »	
		5,712,200 »
b.	Frais d'inhumation et du culte dans les hôpitaux militaires . . . . . 60,000 »	
c.	Entretien locatif, eau, gaz, chauffage, etc. . . . . 4,513,000 »	
d.	Achat de matériel et d'objets de couchage, d'habillement, etc. . . . . 400,000 »	
e.	Services médico-chirurgical et pharmaceutique :	
	1 <sup>o</sup> Achat de médicaments, d'objets de pansements, de chirurgie, etc.; soins donnés aux ayants-droit par des médecins civils et militaires, médicaments fournis par des pharmaciens civils, achat d'appareils de prothèse, de carnets sanitaires, etc. . . . . fr. 3,585,000 »	
	2 <sup>o</sup> Cessions de médicaments et de matériel médical à des organismes étrangers au service de santé de l'armée . . . . . 3,950,000 »	
		7,535,000 »
f.	Gros entretien, constructions et améliorations, etc. des bâtiments . . . . .	630,000 »
g.	Traitements des sœurs hospitalières; traitements et indemnités des infirmières; salaires et indemnités des ouvriers (civils militarisés et permanents, temporaires et militaires placés sans allocations militaires, ouvrières, etc.) :	
	Traitements et salaires :	
	131 sœurs hospitalières . . . . . fr. 393,000 »	
	85 infirmières . . . . . 563,000 »	
	1 chef d'atelier . . . . . 13,470 »	
	3 contremaîtres . . . . . 34,150 »	
	121 ouvriers . . . . . 735,450 »	
	81 ouvrières . . . . . 336,500 »	
		2,075,570 »
422	A déduire : 1½ % pour médicaments (approximativement) . . . . .	5,370 »
	RESTE. . . . . fr. 2,070,200 »	
	A REPORTER. . . . . fr. 2,070,200 »	
		A REPORTER. . . . . fr.

## DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CREDITS demandés POUR L'EXERCICE 1926.	CREDITS alloués POUR L'EXERCICE 1925	DIFFÉRENCES.		<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
202,984,982	210,235,820	"	7,253,838	
30,000	30,000	"	"	
<b>203,014,982</b>	<b>210,265,820</b>	<b>"</b>	<b>7,253,838</b>	Art. 44. — L'indemnité de rémunération a cessé effectivement d'être allouée dans le courant de l'exercice 1925, mais il reste à liquider certains comptes arriérés aux militaires ou aux familles.
		DIMINUTION . fr.	7,253,838	
18,048,450	18,846,250	"	797,800	Art. 45. — Malgré une majoration du coût de la journée d'entretien, le présent article accuse une diminution due : 1° à la réduction de l'effectif moyen prévu pour 1926 ; 2° à la suppression de l'Institut de Physiothérapie de Woluwe ; 3° à la réduction du nombre de médecins agréés dans les corps et hôpitaux ; 4° à la réduction du personnel. On évalue à 5,980,000 francs les recettes qui seront versées aux Voies et Moyens du chef des cessions de médicaments, etc.
18,048,450	18,846,250	"	797,800	

## BUDGET DE L'EXERCICE 1926.

NUMÉRO des articles.	LITTERA des dévelop- pements.	DESIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	
			REPORT. . . . fr.
		REPORT. . . . fr.	2,070,200 »
		Indemnité de résidence . . . . .	750 »
		Indemnités familiales . . . . .	46,000 »
		Indemnité spéciale de séjour à l'armée d'occupation et indemnité de service en Allemagne occupée . . . . .	52,300 »
		Hauts paies pour décoration militaire (art. 4) et pour chevrons de front aux militaires placés sans allocations militaires . . . . .	9,000 »
			<u>2,178,250</u> »
			TOTAL DU CHAPITRE III. . . . fr.
			<b>CHAPITRE IV.</b>
			ACADEMIE MILITAIRE.
46		Ecole militaire. — Personnel :	
		TABLEAU DU PERSONNEL.	
		A. — ÉTAT-MAJOR ET EMPLOYÉS DU SERVICE INTÉRIEUR :	
		1 <sup>o</sup> Officiers :	
		1 commandant et directeur des études . . . . . fr. 3,000 »	
		1 commandant en second . . . . . 2,400 »	
		1 officier supérieur sous-directeur des études . . . . . 1,800 »	
		1 instructeur . . . . . 840 »	
		4 instructeurs-adjoints . . . . . 2,400 »	
		6 inspecteurs des études . . . . . 9,000 »	
		1 secrétaire . . . . . 840 »	
			<u>20,280</u> »
		2 <sup>o</sup> Employés civils :	
		1 dessinateur . . . . . 11,250 »	
		6 préparateurs . . . . . 58,200 »	
		1 archiviste . . . . . 5,400 »	
		1 dactylographe . . . . . 7,000 »	
		2 économies . . . . . 16,200 »	
		1 chef de ménage . . . . . 6,300 »	
			<u>104,350</u> »
		3 <sup>o</sup> Journaliers ou manœuvres non spécialisés :	
		2 concierges . . . . . 10,080 »	
		2 aides cuisiniers . . . . . 10,800 »	
		3 buandiers . . . . . 16,020 »	
		30 hommes de peine . . . . . 150,100 »	
		1 téléphoniste . . . . . 4,530 »	
			<u>191,530</u> »
	65	A REPORTER . . . . fr.	316,160 »

## DÉVELOPPEMENTS. DÉPENSES ORDINAIRES.

## BUDGET DE L'EXERCICE 1926.

N <small>UMERO</small> des articles.	L <small>ITTERA</small> des dévelop- pements.	DESIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.		
			REPORT . . . fr.	
	Rep. 65		REPORT . . . fr. . . . .	316,460 »
		4 <sup>e</sup> <i>Journaliers ou manœuvres spécialisés :</i>		
	1 aide-électricien . . . . .	fr. . . . .	4,920 »	
	4 chauffeurs . . . . .	fr. . . . .	19,360 »	
	2 chauffeurs temporaires . . . . .	fr. . . . .	4,800 »	
	1 concierge . . . . .	fr. . . . .	5,640 »	
	2 cuisiniers . . . . .	fr. . . . .	12,000 »	
	15 garçons de bureau, de laboratoires et plantons . . . . .	fr. . . . .	85,200 »	
	2 infirmiers . . . . .	fr. . . . .	12,000 »	
			<hr/>	444,420 »
	5 <sup>e</sup> <i>Ouvriers qualifiés :</i>			
	1 chauffeur mécanicien . . . . .	fr. . . . .	6,855 »	
	3 électriciens . . . . .	fr. . . . .	17,750 »	
	2 menuisiers . . . . .	fr. . . . .	13,710 »	
	1 tourneur mécanicien . . . . .	fr. . . . .	6,855 »	
			<hr/>	45,170 »
	6 <sup>e</sup> <i>Personnel féminin :</i>			
	1 lingère . . . . .	fr. . . . .	3,425 »	
<hr/>	100			3,425 »
	B. — CORPS ENSEIGNANT :			
	11 professeurs militaires . . . . .	fr. . . . .	13,200 »	
	14 professeurs civils . . . . .	fr. . . . .	441,200 »	
	25 répétiteurs militaires . . . . .	fr. . . . .	15,000 »	
	3 repétiteurs civils . . . . .	fr. . . . .	36,750 »	
	1 maître de langue anglaise (civil) . . . . .	fr. . . . .	9,500 »	
	1 maître de dessin (civil) . . . . .	fr. . . . .	9,000 »	
	1 premier maître d'équitation . . . . .	fr. . . . .	4,020 »	
	1 maître d'équitation . . . . .	fr. . . . .	840 »	
	2 maîtres adjoints d'équitation . . . . .	fr. . . . .	1,200 »	
	1 maître de langue allemande (militaire) . . . . .	fr. . . . .	840 »	
	10 chargés de cours (militaires) . . . . .	fr. . . . .	8,400 »	
	4 chargés de cours (civils) . . . . .	fr. . . . .	14,000 »	
			<hr/>	550,950 »
	74			
	Bourses d'études . . . . .	fr. . . . .	14,400 »	
	Pension des élèves . . . . .	fr. . . . .	250,000 »	
	Indemnité aux membres du jury . . . . .	fr. . . . .	18,000 »	
	Indemnité de résidence . . . . .	fr. . . . .	29,350 »	
	Indemnités familiales . . . . .	fr. . . . .	39,360 »	
	Hautes-paies pour chevrons de front aux militaires placés sans allocations militaires . . . . .	fr. . . . .	6,789 »	
	Indemnités de déplacements . . . . .	fr. . . . .	4,000 »	
			<hr/>	
	TOTAL . . . fr.		1,418,624 »	
	A déduire :			
	1/2 % pour médicaments (approximativement) . . . . .	fr. . . . .	4,624 »	
			<hr/>	
	RESTE. . . fr.		1,414,000 »	
			<hr/>	
	A REPORTER. . . fr.			

## DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1926.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1925.	DIFFÉRENCES.		<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
»	»	»	»	
1,414,000	1,479,100	»	65,100	<p><b>Art. 46. — Réduction du personnel.</b>            Les recettes à verser aux Voies et Moyens, pour les quotes-parts de pension à payer par les élèves de l'École militaire, sont évaluées, pour 1926, à 200,000 francs.</p>
1,414,000	1,479,100	»	65,100	

## BUDGET DE L'EXERCICE 1926.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	REPORT. . . fr.
		École militaire. — Dépenses d'administration :	
17	a.	Chauffage et éclairage (y compris les locaux de l'École de Guerre) . . . . . fr.	192,000 »
	b.	Achat et entretien du mobilier de l'établissement; entretien des bâtiments . . . . .	53,600 »
	c.	Achat de livres, appareils, instruments et modèles; dépenses diverses non prévues . . . . .	60,000 »
18	»	École de Guerre. — Personnel :	
		TABLEAU DU PERSONNEL :	
		État-Major et Corps enseignant :	
		1 commandant . . . . . fr.      3,000 »	
		1 commandant en second et professeur . . . . .      2,400 »	
		7 professeurs militaires . . . . .      8,400 »	
		4 professeurs militaires adjoints . . . . .      3,360 »	
		6 chargés de cours militaires . . . . .      5,040 »	
		2 premiers-maîtres d'équitation . . . . .      480 »	
		1 maître-adjoint d'équitation . . . . .      240 »	
		2 conférenciers militaires . . . . .      500 »	
		5 professeurs civils . . . . .      29,000 »	
		2 professeurs de langues de l'école Berlitz . . . . .      6,000 »	
		1 professeur civil admis à l'émeritatem . . . . .      2,000 »	
		6 conférenciers . . . . .      900 »	
		1 officier secrétaire . . . . .      840 »	
			62,160 »
	39	Service intérieur :	
		1 aide-bibliothécaire . . . . . fr.      7,300 »	
		1 copiste-dessinateur . . . . .      6,000 »	
		1 huissier-messager-garde consigne . . . . .      6,465 »	
		3 garçons de bureau . . . . .      18,000 »	
		3 ouvriers qualifiés . . . . .      18,720 »	
		1 homme de peine . . . . .      4,440 »	
		1 préparateur du cours de sciences . . . . .      500 »	
		2 dactylographes . . . . .      10,400 »	
			74,525 »
	43		
		Indemnité de résidence . . . . .      2,250 »	
		Indemnités familiales . . . . .      3,360 »	
		Indemnité pour frais de déplacement du personnel civil . . . . .      1,850 »	
		TOTAL. . . fr.	141,145 »
		A déduire : $\frac{1}{2}\%$ pour médicaments (approximativement). . . . .	270 »
		RESTE . . fr.	140,875 »
		A REPORTER . . . fr	

## DÉVELOPPEMENTS. — DEPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1926.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1925.	DIFFÉRENCES.		<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION	
1,414,000	1,479,100	»	65,100	
305,600	333,600	»	28,000	ART. 17. — Diminution provenant de la disparition de la charge temporaire de 26,800 francs accordée en 1925 et d'une réduction dans les frais d'entretien.
140,875	146,295	»	5,420	ART. 18. — Réduction du personnel.
1,860,475	1,958,995	»	98,520	

## BUDGET DE L'EXERCICE 1926.

NUMÉRO des articles.	LITTERA LES des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	REPORT. . . fr.
19	»	École de Guerre. — Dépenses d'administration :	
		Achat de livres et d'instruments; service des autographies; achat et entretien du mobilier de l'établissement; entretien des bâtiments incomant aux occupants; dépenses imprévues . . . fr.	
20	»	Frais des cours à l'usage des candidats officiers des troupes des services d'intendance, d'administration du service de santé, du service de l'équipement, payeurs et d'intendance . . .	
	»	Musée royal de l'Armée. — Personnel :	
		TABLEAU DU PERSONNEL :	
		1 conservateur en chef. . . . . fr. 26,000 »	
		4 conservateurs-adjoints dont 2 en disponibilité . . . . . 34,100 »	
		1 secrétaire-économiste . . . . . 7,000 »	
21		1 commis . . . . . 6,400 »	
		1 surveillant . . . . . 4,800 »	
		10 ouvriers. . . . . 61,600 »	
		1 Gardienne de vestiaire . . . . . 2,300 »	
		<hr/> 19	142,200 »
		Indemnité de résidence . . . . . 7,000 »	
		Indemnités familiales . . . . . 9,000 »	
		Musée royal de l'Armée. — Dépenses d'administration :	
	a.	Frais de bureau, impressions et papiers . . . . . fr. 2,000 »	
	b.	Entretien des locaux . . . . . 3,000 »	
22	c.	Chaufrage. Éclairage. Service des eaux . . . . . 34,500 »	
	d.	Entretien du mobilier et des collections . . . . . 1,200 »	
	e.	Achats pour collections : armes, tableaux, archives, livres, uniformes . . . . . 7,000 »	
	f.	Divers et imprévus : assurances contre l'incendie et le vol des collections mises en dépôt; correspondances, frais d'envoi, frais de déplacement et de mission . . . . . 4,300 »	
		TOTAL DU CHAPITRE IV . . . fr	

## DÉVELOPPEMENTS. DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1926	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1925.	DIFFÉRENCES.		<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
1,860,475	1,958,995	»	98,520	
24,000	24,000	»	»	
20,000	20,000	»	»	
458,200	452,740	5,490	»	ART. 21. — Augmentations normales des traitements et désignation d'une gardienne du vestiaire au salaire de 10 francs par jour de prestation.
52,000	52,000	»	»	
2,144,675	2,207,705	5,490	98,520	
DIMINUTION . . fr.		93,030		

## BUDGET DE L'EXERCICE 1926.

NUMÉRO des articles.	LITTERA des dévelop- pements.	<b>DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.</b>
----------------------------	--	--

## CHAPITRE V.

## ARMEMENT, CHARROI ET HARNACHEMENT DE L'ARMÉE.

**Traitements, salaires et indemnités du personnel civil appointé et salarié et du personnel militaire placé sans allocations militaires, indemnités spéciales à certains militaires des établissements, services techniques et parcs d'artillerie :**

Nombre d'agents.	EMPLOIS.	Traitement annuel.	Salaire journalier moyen	TOTAUX.	MONTANT de la dépense.
a.	<i>Inspection des fabrications et administration centrale :</i>				
	4   Agents d'artillerie . . . . . fr.	13,500 »	»	54,000 »	
	Indemnités familiales . . . . .	»	»	720 »	
	Indemnité de résidence. . . . .	»	»	3,000 »	
					57,720 »
b.	<i>Fonderie royale de canons :</i>				
	1 Comptable d'artillerie . . . . .	18,000 »	»	18,000 »	
	13 Agents techniques . . . . .	11,000 »	»	133,000 »	
	11 Commis d'artillerie . . . . .	10,500 »	»	115,500 »	
	17 Employés temporaires . . . . .	5,250 »	»	89,250 »	
	17 Contremaitres et chefs d'ateliers régionaux . . . . .	»	30 »	456,060 »	
	81 Ouvriers spécialisés et premiers ouvriers . . . . .	»	27 60	684,093 60	
	271 Ouvriers qualifiés . . . . .	»	24 26	2,011,784 76	
	207 Manœuvres spécialisés . . . . .	»	20 43	1,294,077 06	
	4 Demi-ouvriers et apprentis . . . . .	»	10 80	43,219 20	
	7 Journaliers non spécialisés . . . . .	»	17 88	38,298 96	
	1 Chimiste provisoire (allocation forfaitaire).	7,200 »	»	7,200 »	
	630				
	Indemnité de résidence. . . . .	»	»	20,400 »	
	Indemnités familiales . . . . .	»	»	138,760 »	
	Augmentations de salaires et indemnités de déplacement aux salariés . . . . .	»	»	180,336 42	
	Indemnité spéciale de séjour à l'armée d'occupation . . . . .	»	»	25,000 »	
	Hauts paies pour chevrons de front et pour décoration militaire (art. 4) au personnel militaire placé sans allocations militaires . . . . .	»	»	35,000 »	
					4,970,000 »
	A REPORTER. . . . . fr.	.	.	.	5,027,720 »

## DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

GRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1926.	GRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1925.	DIFFÉRENCES.		<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	

## BUDGET DE L'EXERCICE 1926.

NUMÉRO des articles.	LITTERA des dévelop- pements.	DESIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.					
		Nombre d'agents.	EMPLOIS.	Traitemen- t annuel.	Salaire jour- nai- lier moyen.	TOTAUX.	MONTANT de la dépense.
			REPORT . . . fr.	. . .	. . .	. . .	5,027,720 »
<i>c. Arsenal de construction :</i>							
	1	Gestionnaire . . . . .	18,000 »	»	18,000 »		
	4	Agents techniques principaux . . . . .	13,200 »	»	52,800 »		
	8	Agents techniques . . . . .	10,000 »	»	80,000 »		
	7	Commis principaux . . . . .	12,500 »	»	87,500 »		
	7	Commis d'artillerie . . . . .	5,700 »	»	39,900 »		
	1	Portier . . . . .	4,100 »	»	4,100 »		
	3	Chefs d'atelier . . . . .	»	29 50	27,081 »		
	13	Contremâtres . . . . .	»	27 14	107,939 72		
	68	Chefs d'équipe . . . . .	»	24 49	503,345 52		
	2	Ouvriers spécialistes . . . . .	»	26 »	15,912 »		
	65	Premiers ouvriers . . . . .	»	22 40	445,536 »		
	229	Ouvriers qualifiés . . . . .	»	20 »	1,404,480 »		
	127	Journaliers spécialisés . . . . .	»	18 »	699,516 »		
	37	Journaliers . . . . .	»	16 »	181,152 »		
		<u>572</u>					
		Indemnités familiales . . . . .	»	»	200,000 »		
		Indemnité de résidence . . . . .	»	»	18,600 »		
		Primes de rendement . . . . .	»	»	227,000 »		
		Hautes paies pour chevrons de front et pour décoration militaire (art. 4) au personnel militaire placé sans allocations militaires . . . . .	»	»	33,000 »		
		Augmentations de salaires et indemnités de déplacement aux salariés . . . . .	»	»	20,417 76		
						<u>4,163,000 »</u>	
<i>d. Manufacture d'armes de l'État :</i>							
	1	Comptable civil d'artillerie . . . . .	18,000 »	»	18,000 »		
	3	Commis principaux . . . . .	12,500 »	»	37,500 »		
	<u>4</u>	A REPORTER . . . fr.	. . .	. .	55,500 »	<u>9,190,720 »</u>	

## DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1926.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1925.	DIFFÉRENCES.		<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	

## BUDGET DE L'EXERCICE 1926.

## DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1926.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1925.	DIFFÉRENCES.		<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
21,822,560	» 22,056,560	»	234,000	Art. 25. — Différence en moins provenant de la réduction du personnel.
21,822,560	» 22,056,560	»	234,000	

## BUDGET DE L'EXERCICE 1926.

## DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1926	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1925.	DIFFÉRENCES.		<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
24,822,560 »	22,056,560 »	»	234,000 »	
<b>24,822,560</b> »	<b>22,056,560</b> »	»	234,000 »	

## BUDGET DE L'EXERCICE 1926.

NUMÉRO des articles.	LITTERA des dévelop- pements.	DESIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.				
		Nombre d'agents.	EMPLOIS.	Traitemen t annuel.	Salaire jour- nai lier moyen.	TOTAUX.
			REPORT. . . . fr.	. . . . .	. .	709,403 20
						17,377,920 »
86			REPORT. . . . fr.	. . . . .	. .	709,403 20
2	Ouvriers de précision . . . . .			»	28 40	17,380 80
4	Armurier . . . . .			»	25 60	7,833 60
108	Ouvriers qualités . . . . .			»	22 80	753,494 40
43	Premiers ouvriers . . . . .			»	26 40	121,476 »
349	Journaliers spécialisés. . . . .			»	18 »	1,757,052 »
50	Journaliers non spécialisés . . . . .			»	15 20	232,560 »
5	Demi-ouvriers . . . . .			»	12 80	19,584 »
6	Apprentis . . . . .			»	4 80	8,812 80
	Indemnités familiales . . . . .			»	»	324,000 »
	<i>Commission d'inspection des poudres et explosifs de guerre :</i>					
1	Ingénieur chimiste . . . . .		47,000	»	»	47,000 »
1	Agent technique . . . . .		10,500	»	»	10,500 »
1	Commiss principal . . . . .		14,750	»	»	14,750 »
1	Ouvrier qualifié . . . . .		»	22 80	»	6,976 80
4	Journaliers spécialisés. . . . .		»	18 »	»	22,032 »
600						
	Indemnités familiales . . . . .			»	»	4,320 »
	Indemnité de résidence . . . . .			»	»	2,800 »
	Hautes paies pour chevrons de front et pour décoration militaire (art. 4) au personnel militaire placé sans allocations militaires . . . . .			»	»	7,000 »
	Augmentations de salaires et indemnités de déplacement aux salariés . . . . .			»	»	40,324 40
						4,077,000 »
<i>h.</i>	<i>Régiment des chars de combat :</i>					
	Indemnités professionnelles au personnel spécialiste de la compagnie d'ouvriers . . . . .		»	»	»	34,320 »
	Indemnités professionnelles au personnel spécialiste du parc-atelier . . . . .		»	»	»	87,420 »
						121,440 »
	A REPORTER. . . . fr					21,576,360 »
						A REPORTER. . . . fr.

## DEVELOPPEMENTS. --- DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1926.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1925	DIFFÉRENCES.		<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
24,822,560	» 22,056,560	»	234,000 »	
24,822,560	» 22,056,560	»	234,000 »	

## BUDGET DE L'EXERCICE 1926.

NUMÉRO de l'article.	LITTERA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.				
		EMPLOIS.	Traitemen t annuel.	Salaire jour- nalier moyen.	TOTAUX.	REPORT. . . fr.
	Nombr e d'agents.					
		REPORT. . . fr.	.....	.....	.....	24,576,360 »
i.	Service technique du 4 <sup>e</sup> régiment d'artillerie d'armée (ancien groupe de projecteurs) :					
	4 Agent technique principal . . . . .	44,000 »	»	44,000 »		
	4 Agent technique . . . . .	9,000 »	»	9,000 »		
	1 Contremaire . . . . .	»	28 04	8,580 24		
	2 Ouvriers de précision . . . . .	»	22 40	43,708 80		
	42 Premiers ouvriers . . . . .	»	22 33	81,995 76		
	6 Ouvriers qualifiés . . . . .	»	20 53	37,698 08		
	23					
	Indemnités pour travaux extraordinaires et supplémentaires . . . . .	»	»	8,400 »		
	Indemnités familiales . . . . .	»	»	8,400 »		
	Hautes paies pour chevrons de front et pour décoration militaire (art. 4) au personnel militaire placé sans allocations militaires . . . . .	»	»	2,000 »		
	Augmentations de salaires et indemnités de déplacement aux salariés . . . . .	»	»	6,222 12		
						187,000 »
j.	Service des gaz de combat :					
	Traitements et indemnités au personnel civil du laboratoire et indemnité technique au personnel militaire :					
	1 Chimiste . . . . .	20,000 »	»	20,000 »		
	1 Physiologiste . . . . .	12,000 »	»	12,000 »		
	2 Préparateurs . . . . .	5,700 »	»	11,400 »		
	4					
	Indemnités familiales . . . . .	»	»	1,080 »		
	Indemnité de résidence . . . . .	»	»	2,700 »		
	Indemnité technique au personnel militaire pour travaux dangereux et insalubres . . . . .	»	»	10,820 »		
	Indemnité à la Commission consultative . . . . .	»	»	1,200 »		
						59,200 »
	TOTAL GÉNÉRAL . . . fr.	.....	.....	.....	.....	24,822,560 »
						A REPORTER. . . fr.

## DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1926	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1925.	DIFFÉRENCES.		<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
21,822,560	» 22 056,560	»	234,000 »	
21,822,560	» 22,056,560	»	234,000 »	

## BUDGET DE L'EXERCICE 1926.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	
			REPORT . . . fr.
		Approvisionnements de toute nature et frais généraux des établissements, services techniques et parcs d'artillerie (y compris location, entretien et surveillance des bâtiments, terrains et dépendances non à l'usage de casernement, etc.) :	
	a.	<i>Fonderie Royale de canons :</i>	
		Matériel d'artillerie, bouches à feu, matériel d'accompagnement, allûts, voitures blindées, matériel d'optique; armements et accessoires du matériel d'artillerie et d'accompagnement, etc. . . . . .	fr. 4,380,000 »
	b.	<i>Arsenal de construction :</i>	
		Charroi hippomobile, harnais, objets en cuivre, ferrures et objets de maréchalerie, ferblanterie, matériel de bureau de tir, matériel pour les commissions de remonte, etc. . . . . .	7,038,000 »
	c.	<i>Manufacture d'armes de l'Etat :</i>	
		Armes portatives de tout genre avec recharges, réparations, matériel de tir à la cible, appareils de pointage, etc. . . . .	1,863,000 »
24	d.	<i>Grand parc d'armée :</i>	
		Fournitures d'huiles, de graisses, etc., d'objets et matériel destinés aux unités et services de l'armée; éclairage et chauffage; acquisition et location de terrains; frais de douane et de transport, etc. . . . .	1,314,000 »
	e.	Parcs de corps d'armée, parcs divisionnaires et parc du polygone de Brasschaet . . .	50,700 »
	f.	<i>Ateliers de fabrication de munitions :</i>	
		Matières nécessaires pour les ateliers de fabrication de munitions; travaux d'entretien des munitions d'instruction pour les corps de troupe, renouvellement annuel des charges de tir hors de service, etc. . . . .	10,812,500 »
	g.	<i>Régiment des chars de combat</i> . . . . .	303,475 »
	h.	<i>Service technique du 4<sup>e</sup> régiment d'artillerie d'armée (ancien groupe de projecteurs)</i> . .	150,000 »
	i.	<i>Service des gaz de combat :</i> Entretien du laboratoire des gaz, acquisitions de matériel, chauffage et éclairage. Frais de recherches et d'études. . . . .	80,000 »
		A REPORTER . . . fr	

## DÉVELOPPEMENTS — DÉPENSES ORDINAIRES

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1926.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1925.	DIFFÉRENCES.		<i>Observations</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION	
21,822,560	22,056,560	»	234,000	
22,994,675	23,455,850	»	464,175	<p>Art. 24. — Les crédits sont mis en rapport avec les besoins prévus pour 1926.            On évalue à 1,500,000 francs les recettes qui seront versées aux Voies et Moyens.</p>
44,814,233	45,212,410	»	398,175	

## BUDGET DE L'EXERCICE 1926.

NUMÉRO des articles.	LITTERA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.									
		REPORT. . . . fr.									
Traitements, salaires et indemnités du personnel civil, appointé et salarié, et du personnel militaire placé sans allocations militaires des établissements du charroi automobile :											
		EMPLOIS.	Traitem ent annuel.	Salaire journailler moyen.	TOTAUX.	MONTANT de la dépense.					
		Nombre d'agents.									
<i>a.</i>	<i>Magasin d'approvisionnements du charroi automobile :</i>										
	1	Agent technique . . . . .	40,500	»	40,500	»					
	1	Commiss principal . . . . .	44,625	»	44,625	»					
	2	Commis . . . . .	6,375	»	12,750	»					
	2	Employés temporaires . . . . .	5,600	»	11,200	»					
	2	Dactylographes . . . . .	5,600	»	11,200	»					
	4	Chef d'atelier . . . . .	»	26 88	8,225 28						
	4	Contremaitre . . . . .	»	25 76	7,882 56						
	15	Ouvriers qualifiés . . . . .	»	20 64	94,737 60						
	6	Manœuvres spécialisés . . . . .	»	17 80	32,680 80						
		31									
<i>b.</i>	<i>Indemnité de résidence . . . . .</i>					4,600 »					
	<i>Indemnités familiales . . . . .</i>					45,500 »					
	<i>Hautes paies pour décoration militaire (art. 4) et pour chevrons de front aux militaires placés sans allocations militaires . . . . .</i>					4,562 50					
	<i>Majoration de salaires pour travaux insalubres . . . . .</i>					3,036 26					
	<i>Frais de déplacement et de mission des salariés . . . . .</i>					500 »					
						229,000 »					
	<i>Usine de réparations du charroi automobile :</i>										
	2	Agents techniques principaux . . . . .	44,625	»	93,250	»					
	5	Agents techniques . . . . .	9,550	»	47,750	»					
	7	A REPORTER. . . . fr.	..	..	71,000	»					
						229,000 »					

## DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1926.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1925.	DIFFÉRENCES.		<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION	
44,814,235	43,912,410	»	398,175	
1,189,000	1,148,475	40,525	»	Art. 23. — Augmentations normales de traitements et de salaires.
46,003,235	46,360,885	40,525	398,175	

## BUDGET DE L'EXERCICE 1926.

Nº des articles.	LITTERA des dévelop- pements	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.				
		REPORT. . . . fr.				
Nombre d'agents.	EMPLOIS.	Traitemen t annuel.	Salaire journalier moyen.	TOTAUX.	MONTANT de la dépense.	
	7 REPORT. . . . fr.	..	..	71,000 »	229,000 »	
	6 Commis d'artillerie . . . . .	6,420	»	38,520 »		
	1 Portier pointeur . . . . .	7,200	»	7,200 »		
	3 Contremaires . . . . .	»	36 80	33,782 40		
	7 Chefs d'équipe . . . . .	»	34 80	74,541 60		
	30 Ouvriers spécialistes . . . . .	»	32 »	293,760 »		
	16 Premiers ouvriers . . . . .	»	28 »	137,088 »		
	31 Ouvriers qualifiés . . . . .	»	26 »	246,636 »		
	2 Manœuvres spécialisés . . . . .	»	22 »	43,464 »		
	2 Apprentis . . . . .	»	14 »	8,568 »		
	105					
Indemnité de résidence . . . . .		»	»	10,500 »		
Indemnité familiale . . . . .		»	»	3,600 »		
Allocations familiales régionales aux salariés . . . . .		»	»	12,000 »		
Majoration de salaires pour travaux insalubres . . . . .		»	»	8,957 30		
Frais de déplacement et de mission des salariés . . . . .		»	»	200 »		
Hautes paies pour décoration militaire (art. 4) et pour chevrons de front aux militaires placés sans allocations militaires . . . . .		»	»	482 50		
					960,000 »	
TOTAL GÉNÉRAL . . . . fr.		..	..		1,489,000 »	
A REPORTER . . . . fr.						

## DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1926	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1925	DIFFÉRENCES.		<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
46,003,235	46,360,885	40,525	398,175	
46,003,235	46,360,885	40,525	398,175	

## BUDGET DE L'EXERCICE 1926.

NUMÉRO des articles.	LITTERA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	
			REPORT . . . fr.
		Approvisionnements de toute nature et frais généraux des établissements et services du charroi automobile :	
	a.	<i>Magasin d'approvisionnements du charroi automobile :</i> Pièces de rechange, accessoires et matières premières pour autos, motos, vélos (y compris les objets et matières à acquérir directement par l'atelier de réparations du corps de transports de l'armée d'occupation). Pneus, bandages et chambres à air. Véhicules automobiles (autos et motos). Outilage spécial pour la commission d'expertise et de réception. Matières premières pour carrosseries, etc. Frais généraux (entretien des bâtiments, éclairage, chauffage, fournitures de bureau, relais téléphonique, analyses diverses, consommation d'eau; gaz pour four d'essai, indemnité de caisse au gestionnaire, menues dépenses, etc.). Fournitures de bureau et charbon de forge pour l'atelier de réparations du corps de transports de l'armée d'occupation.	fr. 1,761,500 »
26	b.	<i>Usine de réparations du charroi automobile :</i> Machines et outillage. Ingrédients spéciaux (mazout, huile semi-Diesel, huile de graissage, etc.). Gémentation de pièces dans les usines civiles. Matières premières pour pièces de rechange pour le corps des chars de combat. Matières premières pour réparation des autos, motos et vélos. Pièces de rechange et accessoires, etc. Frais généraux (entretien des bâtiments, chauffage, éclairage, charbon de forge, loyer d'un terrain, fournitures de bureau. Consommation d'eau, relais téléphonique, bibliothèque technique, indemnité de caisse du gestionnaire, menues dépenses, etc.)	348,500 »
	c.	<i>1<sup>re</sup> et 2<sup>re</sup> compagnies automobiles d'armée. Parc de la division d'artillerie d'armée. École des services automobiles :</i> Frais généraux relatifs à l'exploitation technique (charbon de forge et de chauffage, fournitures de bureau, relais téléphonique, force motrice, indemnité de caisse aux gestionnaires, menues dépenses, etc.). Bibliothèque technique de l'École des services automobiles	68,100 »
	d.	Essence pour automobiles, moteurs fixes, etc., de l'armée (à l'exclusion de l'essence d'aviation); pétrole pour les services automobiles.	4,320,000 »
	e.	Frais d'études et d'essais pour la recherche d'un carburant national	5,000 »
		<b>TOTAL DU CHAPITRE V. . . fr.</b>	
		<b>CHAPITRE VI.</b>	
		<b>BÂTIMENTS ET CONSTRUCTIONS MILITAIRES.</b>	
		Traitements, salaires et indemnités du personnel civil des bâtiments et constructions militaires et du domaine militaire de l'Etat :	
		<i>Administration centrale et service d'électricité :</i>	
		3 ingénieurs (dont 1 officier pensionné du génie) . . . fr. 62,100 »	
		7 adjoints techniques . . . . . 90,600 »	
		12 adjoints administratifs . . . . . 144,750 »	
		2 dessinateurs . . . . . 22,500 »	
		26 . . . . . 289,950 »	
	b.	<i>1<sup>re</sup> circonscription et base :</i>	
		8 ingénieurs (dont 3 officiers pensionnés du génie) . . . fr. 108,600 »	
		22 adjoints techniques . . . . . 252,200 »	
		23 adjoints administratifs . . . . . 194,000 »	
		6 dessinateurs . . . . . 46,000 »	
		24 surveillants. . . . . 160,200 »	
		83 . . . . . 761,000 »	
	c.	<i>2<sup>re</sup> circonscription et camps de Beverloo et de Brasschaet :</i>	
		4 ingénieurs (dont 3 officiers pensionnés du génie) . . . fr. 64,500 »	
		33 adjoints techniques . . . . . 425,850 »	
		29 adjoints administratifs . . . . . 236,250 »	
		9 dessinateurs . . . . . 71,750 »	
		47 surveillants. . . . . 323,850 »	
		422 . . . . . 1,122,200 »	
		A REPORTER . . . fr. 2,473,450 »	

## DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1926.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1925.	DIFFÉRENCES.		<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
46,003,235	46,360,885	40,525	398,175	
3,503,400	4,126,500		623,400	ART. 26. — Les crédits sont mis en rapport avec les besoins prévus pour 1926. On évalue à 500,000 francs les recettes qui seront versées aux Voies et Moyens.
49,506,335	50,487,385	40,525	1,021,575	
DIMINUTION. . . fr.			981,050	

## BUDGET DE L'EXERCICE 1926.

NUMÉRO des articles.	LITTERA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES		
			REPORT. . . fr.	
			2,473,150	"
	d.	3 <sup>e</sup> circonscription et camp d'Elsenborn :		
		5 ingénieurs (dont 4 officiers pensionnés du génie) . . . . . fr. 78.600 »		
		22 adjoints techniques . . . . . fr. 253.100 »		
		24 adjoints administratifs . . . . . fr. 240.250 »		
		5 dessinateurs . . . . . fr. 44.500 »		
27		30 surveillants. . . . . fr. 206.350 »		
		86	822.800	"
	e.	4 <sup>e</sup> circonscription :		
		1 ingénieur (officier pensionné du génie) . . . . . fr. 45.600 »		
		14 adjoints techniques . . . . . fr. 204.150 »		
		23 adjoints administratifs . . . . . fr. 175.000 »		
		8 dessinateurs . . . . . fr. 66.000 »		
		20 surveillants. . . . . fr. 142.250 »		
		66	603.000	"
	f.	Traitements et salaires des agents du Tir national de Bruxelles et des stands de tir de province :		
		1 directeur du Tir national. . . . . fr. 7.200 »		
		2 gardiens adjoints du Tir national . . . . . fr. 9.840 »		
		4 chefs d'atelier du Tir national . . . . . fr. 22.560 »		
		7 marqueurs du Tir national . . . . . fr. 33.600 »		
		8 gardiens de stand de tir de province . . . . . fr. 38.040 »		
		22	141.240	"
	g.	Traitements des agents en disponibilité . . . . . fr. 68.000 »		
	h.	Indemnité de résidence . . . . . fr. 100.000 »		
	i.	Indemnités familiales . . . . . fr. 200.000 »		
	j.	Augmentations de traitements et salaires . . . . . fr. 107.000 »		
	k.	Frais de déplacement des ingénieurs et indemnités pour travaux spéciaux . . . . . fr. 70.000 »		
	l.	Dépenses pour le service des bureaux (fournitures, imprimés, matériel de dessin, machines à écrire, chauffage, nettoyage, gardiennage, téléphones, frais postaux, etc.). . . . . fr. 280.000 »		
			4,532.190	"
		A déduire : 1/2 % pour médicaments (approximativement) . . . . . fr. 47.190		"
			RESTE. . . . fr. 4,515.000	"
		Services des bâtiments et constructions militaires. — Bâtiments, ouvrages et terrains à l'usage des services de troupe — Ouvrages de fortifications et mixtes : acquisitions, locations, travaux (y compris main-d'œuvre, matériel de casernement, eau, éclairage, service de vidange, etc.) :		
	a.	Entretien des bâtiments militaires par les occupants (services de troupe) : entretien locatif, consommation d'eau, éclairage, service de vidange, etc. . . . . fr. 3,200.000		"
	b.	Gros entretien, réparations et renouvellement aux bâtiments militaires et aux ouvrages de fortification et mixtes; constructions et améliorations, achats d'immeubles, expropriations, travaux de défrichement et de plantations, acquisitions de matériel et de matériaux pour le service des bâtiments et constructions militaires, aménagement de plaines de sport, etc.; frais de transport pour les déplacements nécessités par l'étude et la surveillance des travaux . . . . . fr. 6,300.000		"
28	c.	Achat, renouvellement et entretien d'objets mobiliers, d'appareils et engins de gymnastique . . . . . fr. 300.000		"
	d.	Location de bâtiments et de terrains pour les services de troupe . . . . . fr. 100.000		"
	e.	Participation dans les frais des stands communaux; subventions ou cotisations à certaines organisations techniques . . . . . fr. 100.000		"
			TOTAL DU CHAPITRE VI. . . . fr.	

## DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

GRÉDITS demandés POUR L'ANNEE 1926.	GRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1925.	DIFFÉRENCES.		<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
4,515,000	5,488,940	»	673,940	ART. 27. — Réduction du personnel et suppression du service des sites de guerre. Le libellé de l'article a été remanié pour plus de précision.
10,000,000	10,440,000	»	440,000	ART. 28. — Crédit mis en rapport avec les besoins prévus pour 1926. On évalue à 15,000 francs les recettes (produits du Tir national et des stands) qui seront versées aux Voies et Moyens. Le libellé de l'article est complété pour plus de précision; il indique, en outre, que certains frais de main-d'œuvre, qui étaient précédemment mis à charge de l'article 27 (Personnel), seront supportés désormais par le présent article.
14,515,000	15,628,940	»	1,113,940	
DIMINUTION . . fr.		1,113,940		

## BUDGET DE L'EXERCICE 1926

NUMÉRO des articles.	LITTERA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.							
CHAPITRE VII.									
SERVICES TECHNIQUES DU GÉNIE.									
<b>Services techniques du génie. — Personnel :</b>									
Traitements, salaires et indemnités du personnel civil appointé et salarié et du personnel militaire placé sans allocations militaires :									
		Nombre d'agents.	EMPLOIS.	Traitemen- t annuel.	Salaire jour- nai- lier moyen.				
				TOTAUX.	MONTANT de la dépense.				
<i>a.</i>									
<i>Bataillon de pontonniers :</i>									
2	Chefs d'équipe . . . . .		»	27 54	16,854 48				
2	Premiers ouvriers . . . . .		»	23 88	14,614 56				
4	Ouvriers qualifiés . . . . .		»	22 70	27,784 80				
8									
	Indemnités familiales . . . . .		»	»	2,880 »				
	Indemnité de plonge . . . . .		»	»	800 »				
	Hautes paies pour chevrons de front et pour décoration militaire (art. 4) au personnel militaire placé sans allocations militaires . . . . .		»	»	4,085 »				
	Augmentations de salaires et indemnités de déplacement aux salariés . . . . .		»	»	781 16				
					64,800 »				
<i>b.</i>									
<i>Troupes et services de transmission :</i>									
-1	Agent technique principal . . . . .	10,500	»	»	10,500 »				
3	Commis d'artillerie . . . . .	8,000	»	»	24,000 »				
4	Chefs d'atelier . . . . .		»	28 48	34,859 52				
3	Contremaires . . . . .		»	26 80	24,602 40				
3	Chefs d'équipe . . . . .		»	23 20	21,297 60				
39	Premiers ouvriers . . . . .		»	20 80	248,927 20				
42	Ouvriers qualifiés . . . . .		»	19 20	246,758 40				
2	Journaliers ou manœuvres spécialisés . . . . .		»	16 »	9,792 »				
97									
	Indemnités familiales . . . . .		»	»	19,200 »				
	Hautes paies pour chevrons de front et pour décoration militaire (art. 4) au personnel militaire placé sans allocations militaires . . . . .		»	»	6,762 88				
					646,000 »				
<i>A REPORTER . . . fr.</i>									
					740,800 »				

## DÉVELOPPEMENTS. -- DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1926	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1925.	DIFFÉRENCES.		<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION.	MINIMUTION.	

## BUDGET DE L'EXERCICE 1926

NUMÉRO des articles.	LITTERA des dévelop- pements.	DESIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.				
		Nombre d'agents.	EMPLOIS.	Traitemen- t annuel.	Salaire jour- nalier moyen.	TOTAUX.
			REPORT. . . fr	. . .	. . .	710,800 »
c.	<i>Régiment de chemin de fer :</i>					
29	1 Machiniste-instructeur des chemins de fer de l'Etat . . . . .	10,700	»	»	10,700 »	
	1 Instructeur du cours de signalisation (indemnités) . . . . .	4,200	»	»	4,200 »	
	1 Agent technique. . . . .	9,000	»	»	9,000 »	
	<b>3</b>					
	Primes et indemnités de mission . . . . .		»	»	5,155 »	
	Indemnités familiales . . . . .		»	»	4,920 »	
	Indemnité de résidence. . . . .		»	»	4,600 »	
						<b>29,575 »</b>
d.	<i>Parc du génie d'armée :</i>					
	1 Agent technique. . . . .	10,500	»	»	10,500 »	
	6 Commis d'artillerie ou employés temporaires . . . . .	6,000	»	»	36,000 »	
	2 Gardiens des forts de Fléron et de Liers . . . . .		13 20		8,078 40	
	2 Contremaitres d'atelier . . . . .		26 80		46,401 60	
	20 Ouvriers qualifiés . . . . .		21 60		432,192 »	
	12 Manœuvres spécialisés. . . . .		18 40		67,564 80	
	9 Manœuvres non spécialisés . . . . .		14 80		40,759 20	
	<b>52</b>					
	Indemnités familiales . . . . .		»	»	21,760 »	
	Indemnité de résidence . . . . .		»	»	4,400 »	
	Hautes paies pour chevrons de front et pour décoration militaire (art. 4) au personnel militaire placé sans allocations militaires . . . . .		»	»	8,800 »	
	Augmentations de salaires et indemnités de déplacement aux salariés . . . . .		»	»	3,544 »	
						<b>350,000 »</b>
	<b>TOTAL GÉNÉRAL . . . fr.</b>					<b>1,090,375 »</b>
						A REPORTER. . . fr.

## DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1926.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1926.	DIFFÉRENCES.		<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION	DIMINUTION.	
4,090,375 »	4,134,575 »	»	44,200 »	Art. 29. — Diminution résultant de la réduction du personnel.
4,090,375 »	4,134,575 »	»	44,200 »	

## BUDGET DE L'EXERCICE 1926.

NUMÉRO des articles	LITTERA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	
			REPORT . . . fr.
		Services techniques du génie. — Approvisionnements de toute nature et frais généraux (y compris : location, entretien et surveillance des bâtiments, terrains et dépendances non à l'usage de casernement, etc.) :	
	a.	Bataillon de Pontonniers . . . . .	fr. 428,500 »
50	b.	Troupes et services de transmission :	
	c.	Matériels téléphonique et télégraphique; matériel de signalisation; matériel de radiotélégraphistes; matériel columbophile, etc. . . . .	1,622,000 »
	d.	Régiment de chemin de fer (y compris l'entretien des voies ferrées stratégiques, des quais et raccordements militaires ainsi que des rampes d'embarquement) . . . . .	513,200 »
		Parc du génie d'armée :	
		Polygones du génie de corps d'armée, de la division légère et des écoles du génie . . . . .	520,000 »
			TOTAL DU CHAPITRE VII. . . fr.
			<b>CHAPITRE VIII.</b>
			<b>AÉRONAUTIQUE.</b>
		Aéronautique militaire. — Personnel :	
51	a.	Cadre navigant. Indemnités et primes aéronautiques . . . . .	fr. 2,100,000 »
	b.	Cadre spécialiste. Indemnités professionnelles et droits acquis . . . . .	300,000 »
	c.	Frais de séjour et de déplacements pour missions aéronautiques . . . . .	50,000 »
	d.	Salaires des ouvriers civils et temporaires (15 agents en moyenne) . . . . .	100,000 »
		Aéronautique militaire. — Approvisionnements de toute nature, frais généraux et écoles civiles :	
52	a.	Entretien du matériel aéronautique en service . . . . .	fr. 5,800,000 »
	b.	Achat du matériel aéronautique de renouvellement périodique . . . . .	10 500,000 »
	c.	Rechanges, approvisionnements et combustibles . . . . .	5,800,000 »
	d.	Frais généraux divers et entretien des installations aéronautiques . . . . .	200,000 »
	e.	Écoles civiles d'aviation (primes pour la formation des élèves pilotes militaires) . . . . .	1,700,000 »
	f.	Subventions à allouer, par le Ministre, pour concours divers et pour encouragements aux inventions intéressant le matériel militaire . . . . .	100,000 »
(1)	*	Administration de l'aéronautique. — Personnel. ( <i>Pour mémoire.</i> ) . . . . .	
(2)	*	Administration de l'aéronautique. — Matériel, approvisionnements, primes, subsides, travaux d'aménagement. ( <i>Pour mémoire.</i> ) . . . . .	
			TOTAL DU CHAPITRE VIII. . . fr.

## DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1926	CREDITS alloués POUR L'EXERCICE 1925.	DIFFÉRENCES.		<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION	DIMINUTION.	
1,090,375	1,134,575	»	44,200	
2,785,700	2,761,185	24,515	»	<p>ART. 30. — — Augmentation due à l'entretien d'un plus grand nombre de postes de T. S. F. en service, à la construction et à l'entretien des réseaux d'arbitrage et à l'achat d'un remorqueur à l'administration des Domaines.</p> <p>On évalue à 150,000 francs les recettes qui seront versées aux Voies et Moyens.</p>
3,876,075	3,895,760	24,515	44,200	
DIMINUTION . . . fr.		19,685		
2,550,000	4,835,000	715,000	»	<p>ART. 31. — Augmentation du personnel navigant et de ses indemnités aéronautiques.</p>
24,100,000	20,400,000	3,700,000	»	<p>ART. 32. — Cette majoration est due :</p> <p>1<sup>e</sup> au fait du plus grand nombre d'avions à entretenir et à la majoration du prix d'achat des rechanges nécessaires à l'entretien du matériel en service;</p> <p>2<sup>e</sup> à l'augmentation du personnel navigant et à celle du coût des approvisionnements;</p> <p>3<sup>e</sup> à l'augmentation du nombre de pilotes à former.</p> <p>On évalue à 600,000 francs les recettes à verser aux Voies et Moyens.</p>
»	971,440	»	971,440	
»	5,577,000	»	5,577,000	
26,650,000	28,783,440	4,415,000	6,548,440	
DIMINUTION . . . fr.		2,133,440		

## BUDGET DE L'EXERCICE 1926.

NUMÉRO des articles.	LITTERA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
		<b>CHAPITRE IX.</b>
		NOURRITURE DES TROUPES — FOURRAGES ET AUTRES PRÉSTATIONS.
		<b>Nourriture des troupes — Fourrages :</b>
	a.	Pain ou biscuits . . . . . fr. 19,359,770 94
	b.	Viande . . . . . 26,514,023 40
	c.	Petits vivres (café, sucre, sel, etc.) . . . . . 8,821,604 70
	d.	Indemnité de nourriture et de ménage . . . . . 22,802,937 »
	e.	Fourrages . . . . . 38,795,322 57
		TOTAL . . . . . fr. 116,293,658 61
	f.	A ajouter :
		Nourriture des pupilles non militaires . . . . . 696,450 »
		116,989,808 61
		A déduire :
		Pour les hommes en petite permission ou à l'hôpital . . . . . 3,670,065 »
		RESTE . . . . . fr. 113,319,743 61
53	g.	Améliorations, constructions et menus frais d'entretien des bâtiments et services d'exploitation . . . . . 782,372 60
	h.	Traitements, salaires et indemnités du personnel civil :
		38 ouvriers civils militarisés . . . . . fr. 215,292 96
		327 ouvriers militaires placés sans allocations militaires . . . . . 1,668,744 56
		365 . . . . . 1,884,037 52
		A déduire :
		1/2 % pour médicaments (approximativement) . . . . . 9,420 48
		RESTE . . . . . fr. 1,874,617 34
		Indemnités familiales . . . . . 125,420 »
		Hautes paies pour chevrons de front et pour décoration militaire (art. 4) aux militaires placés sans allocations militaires . . . . . 65,946 45
		2,065,983 79
		116,168,100 »
		Soit, en chiffres ronds. . . . . fr. 116,168,000 »
		A REPORTER . . . . . fr.

## DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDIT demandé pour l'exercice 1926.	CRÉDIT alloué pour l'exercice 1925.	DIFFÉRENCES.		<i>Observations.</i>		
		augmentation.	diminution.			
ART. 33.						
<i>RATIONS.</i>						
	HOMMES.	Nombre.	Grammes.	Prix.		
				<b>Pain.</b>		
	54,009 { 13,500	4,576,500	750	1.05		
	40,509 }	13,732,551	600	0.84		
				<b>Biscuits.</b>		
	54,009	1,404,234	500	2.15		
				Litt. a . fr.		
				19,359,770 94		
				<b>Viande.</b>		
	54,009 { 13,500	4,927,500	400	1.66		
	40,509 }	14,785,785	300	1.24		
				Litt. b . . fr.		
				26,514,023 40		
				<b>Petits vivres.</b>		
	54,009 { 13,500	4,927,500	Armée d'occupation	0.53		
	40,509 }	14,785,785	Belgique .	0.42		
				Litt. c . . fr.		
				8,821,604 70		
				<b>Indemnité de ménage.</b>		
	54,009 { 13,339	4,868,735	Armée d'occupation Caporaux	0.75		
	39,784 }	14,521,460	Belgique . et soldats	0.60		
	161 { 725	58,766	Armée d'occupation Sous-	1.45		
		264,625	Belgique . officiers	1 »		
				264,625 »		
				<b>Indemnité de nourriture.</b>		
	1 500	547,500; par jour : fr. 4.50 . . .		2,463,750 »		
				<b>Indemnité représentative de vivres.</b>		
	8,190 { 6,190	9,259,350; caporaux et soldats, par jour : fr. 3.10 . . .		7,003,985 »		
		500	182 300; sous-officiers, par jour : fr. 3.50	638,750 »		
				Litt. d . . fr.		
				22,802,937 »		
				<b>Fourrages.</b>		
	14,849 chevaux.	8,062 chevaux de selle (officiers et trou- pes), la ration : fr. 6.96		20,480,704 80		
		3,726 chevaux de trait ordinaire, la ration : fr. 7.125		14,891,178 75		
		1,061 chevaux de trait fort, la ration : fr. 8.485		3 169,764 02		
		Supplément de $\frac{1}{2}$ kg d'avoine et $\frac{1}{2}$ kg de foin par jour, alloué à 1,000 chevaux, à fr. 0.695		253,675 »		
				Litt. e . . fr.		
				38,795,322 57		
<p>Malgré une diminution des effectifs à nourrir, le présent article est en augmentation par suite de la hausse du prix des denrées.</p> <p>L'école pour cuisiniers militaires n'étant plus un service d'intendance, les dépenses relatives à cette école qui, en 1925, faisaient l'objet du littéra i de l'article 35, ont été rattachées à l'article 13, litt. p, comme celles des autres écoles.</p>						
116,168,000	102,987,000	13,181,000	»			

## BUDGET DE L'EXERCICE 1926.

NUMÉRO des articles.	LUTTRE des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.		
			REPORT. . fr.	
<b>Service du couchage :</b>				
a.	Renouvellement et entretien du matériel d'exploitation . . . . .	fr.	2,624,000	»
b.	Location, améliorations, constructions et menus frais d'entretien des bâtiments. . . . .		40,000	»
c.	Personnel : Traitements, salaires et indemnités payés à charge des frais d'exploitation :			
	12 directeurs, de 12,500 à 16,500 francs . . . . .	fr.	184,875	»
	9 sous-directeurs à 12,000 francs . . . . .		108,000	»
	2 commis, de 8,400 à 9,800 francs . . . . .		18,200	»
	2 préposés, à 9,800 francs. . . . .		19,600	»
	20 ouvriers qualifiés, de fr. 14.80 à fr. 22.40 par jour. . . . .		110,037	60
	78 journaliers spécialisés, de fr. 13.60 à fr. 17.60 par jour . . . . .		397,521	60
	139 ouvrières non spécialisées, de fr. 10.00 à fr. 12.80 par jour . . . . .		503,869	60
	<b>262</b>			
54	Indemnités familiales . . . . .		53,550	»
	Hautes paies pour chevrons de front aux militaires placés sans allocations militaires . . . . .		5,055	80
	Indemnité de résidence . . . . .		9,000	»
	Majoration de salaires aux chefs d'équipe . . . . .		8,419	89
	Indemnités au personnel de séjour à l'armée d'occupation . . . . .		2,920	»
	de service en Allemagne occupée . . . . .		12,045	»
	de marche . . . . .		7,665	»
	l'armée d'occupation de séparation . . . . .		2,920	»
	d'équipement . . . . .		2,700	»
	<b>TOTAL. . . . . fr. 1,446,379</b>	<b>49</b>		
A déduire :				
	1/2 % pour médicaments (approximativement) . . . . .		<b>6,379</b>	<b>49</b>
	<b>RESTE. . . . . fr. 1,440,000</b>			
<b>Equipement des troupes :</b>				
a.	Achat, confection et entretien des objets d'équipement, etc. . . . .	fr.	37,634,640	»
b.	Frais d'exploitation du magasin central d'équipement et de ses annexes. Achat et entretien du matériel et frais divers à supporter par cet établissement. Améliorations, constructions et menus frais d'entretien des bâtiments. . . . .		320,000	»
c.	Personnel : Traitements, salaires et indemnités payés à charge des frais d'exploitation du magasin central d'équipement et de ses annexes :			
	1 chef-comptable . . . . .	fr.	14,750	»
	1 comptable-adjoint . . . . .		12,000	»
	1 expéditionnaire adjoint . . . . .		7,200	»
	2 aides-chimistes . . . . .		18,400	»
	4 agents techniques . . . . .		36,000	»
	52 ouvriers qualifiés . . . . .		338,069	03
	114 ouvriers ou manœuvres spécialisés . . . . .		637,238	40
	15 demi-ouvriers . . . . .		58,752	»
	15 apprentis . . . . .		36,720	»
	1 surveillante . . . . .		6,168	96
	319 ouvrières journalières spécialisées . . . . .		1,263,577	12
	36 ouvrières journalières non spécialisées . . . . .		110,395	20
	26 demi-ouvrières . . . . .		60,832	80
	27 ouvriers militaires placés sans allocations militaires . . . . .		488,428	32
	20 apprenties . . . . .		33,782	40
55	<b>634</b>	<b>A REPORTER. . . . . fr. 2,844,314</b>	<b>23</b>	<b>37,954,640</b>
	<b>A REPORTER. . . . . fr.</b>			

## DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1926.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1925.	DIFFÉRENCES.		<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
116,168,000	102,987,000	13,181,000	»	
4,104,000	4,198,000	»	94,000	Art. 34. — Réduction du personnel.
40,824,000	40,824,000	»	»	
161,096,000	148,009,000	13,181,000	94,000	

## BUDGET DE L'EXERCICE 1926.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	REPORT. . . fr.
			REPORT. . . fr. 2,814,314 23 37,954,640 »
		Indemnité de résidence . . . . .	8,720 »
		Indemnités familiales . . . . .	24,890 »
		Indemnités diverses :	
		4,500 francs au chef du service de l'équipement . . . . .	
		600 francs au concierge du magasin central d'équipement. . . . .	{ 3,556 04
		1,456.04 francs, heures de salaires supplémentaires au machiniste-chauffeur de la fabrique militaire de chaussures . . . . .	
		Hautes paies pour chevrons de front aux militaires placés sans allocations militaires . . . . .	2,299 50
			2,883,779 77
		A déduire : $\frac{1}{3} \%$ pour médicaments (approximativement) . . . . .	14,419 77
			RESTE . . . fr. 2,869,360 »
			TOTAL . . . fr. 40,824,000 »
36		Combustibles :	
		Achat des combustibles nécessaires à l'armée (y compris les frais de transports), entretien et améliorations des bâtiments et services d'exploitation . . . . .	
		Service vétérinaire et des remontes de l'armée. — Achat de chevaux, achat et entretien de matériel (matériel de campagne, de laboratoire, etc.) :	
	a.	Remonte : achats de chevaux pour l'entretien des effectifs de l'armée :	
		760 chevaux de selle (officiers et troupes) au prix moyen de 3,500 francs . . . . . fr. 2,660,000 »	
		630 chevaux de trait au prix moyen de 3,300 francs . . . . . 2,445,000 »	
37			4,805,000 »
	b.	Reprise, pour compte de la remonte, des chevaux cédés contre remboursement aux officiers montés . . . . .	300,000 »
	c.	Service vétérinaire :	
		Achat et entretien du matériel vétérinaire de campagne, de laboratoire bactériologique, etc. . . . .	2,500 »
			TOTAL DU CHAPITRE IX. . . . . fr.

## DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1926.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1925.	DIFFÉRENCES.		<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
161,096 000	148,009,000	13,181,000	94,000	
2,100,000	100,000	2,000,000	"	ART. 56. — Crédit mis à la hauteur des besoins présumés de 1926. L'utilisation de stocks économisés avait rendu possible, en 1925, une réduction de 2,000,000 de francs.
5,107,500	5,217,500	"	110 000	ART. 57. — Bien qu'il y ait augmentation dans le prix d'achat des chevaux, le crédit sollicité est en diminution par suite d'une réduction du nombre de chevaux à acquérir.  Les recettes à verser aux Voies et Moyens sont évaluées à 400,000 francs pour cessions de chevaux, contre paiement, aux officiers.
168,303,500	153,326,500	15,181 000	204,000	D'autre part, le produit que procurera, à l'administration des Domaines, la vente des chevaux de réforme est estimé à 1,500,000 francs.
AUGMENTATION. fr.		14,977,000		

## BUDGET DE L'EXERCICE 1926.

NUMÉRO des articles.	LITTERA des dévelop- pements	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
CHAPITRE X.		
TRANSPORTS, INDEMNITÉS DE DÉPLACEMENT ET DE DÉMÉNAGEMENT.		
		<b>Transports :</b>
38	a.	Transports par mer, sur canaux, rivières et routes . . . . . fr. 100,000 "
	b.	Transports généraux par chemins de fer, malles-poste et tramways . . . . . 9,450,000 "
		<b>Indemnités de déplacement, de déménagement et frais de représentation et de mission :</b>
	a.	Indemnités pour frais de séjour et de parcours aux officiers, militaires de rang subalterne et assimilés, ainsi qu'aux fonctionnaires et agents civils ressortissant au Département de la Défense nationale; indemnités pour frais de déménagement . . . . . fr. 1,108,000 "
39	b.	Frais de représentation et de missions spéciales des officiers . . . . . 600,000 "
	c.	Paiement des billets spéciaux forfaitaires délivrés aux officiers, fonctionnaires et agents civils voyageant pour le service . . . . . 325,000 "
	d.	Service de documentation de l'État-major général de l'armée . . . . . 750,000 "
		<b>Section des chemins de fer de campagne en pays rhénan :</b>
	a.	Traitements, salaires et indemnités :
		2 chefs de station de 2 <sup>e</sup> classe . . . . . fr. 34,600 "
		7 chefs de station adjoints de 2 <sup>e</sup> classe . . . . . 102,000 "
		1 chef de station de 4 <sup>e</sup> classe . . . . . 12,400 "
		2 sous-chefs de bureau de 2 <sup>e</sup> classe . . . . . 25,400 "
		19 commis de 1 <sup>re</sup> classe . . . . . 176,700 "
		7 commis de 2 <sup>e</sup> classe . . . . . 46,900 "
		12 commis d'ordre . . . . . 78,000 "
		11 commis de 1 <sup>re</sup> classe sous-chefs de station . . . . . 145,500 "
		1 commis de 2 <sup>e</sup> classe sous-chef de station . . . . . 7,900 "
		1 commis d'ordre sous-chef de station . . . . . 7,400 "
		5 chefs gardes principaux . . . . . 55,000 "
		7 chefs gardes . . . . . 52,500 "
		1 agréé principal . . . . . 9,000 "
40		7 agréés . . . . . 51,800 "
		8 manœuvres . . . . . 60,000 "
		1 ingénieur principal de 2 <sup>e</sup> classe . . . . . 19,500 "
		1 commis de 1 <sup>re</sup> classe . . . . . 9,300 "
		2 machinistes instructeurs . . . . . 24,400 "
		1 électricien . . . . . 7,650 "
		12 machinistes . . . . . 102,000 "
		1 contremaître . . . . . 10,700 "
		1 inspecteur technique de 2 <sup>e</sup> classe . . . . . 19,000 "
		2 visiteurs . . . . . 18,600 "
		1 chef de section . . . . . 13,000 "
		1 contremaître électricien . . . . . 10,700 "
		2 poseurs électriciens . . . . . 15,300 "
		1 dessinateur . . . . . 9,300 "
		6 signaleurs . . . . . 45,000 "
		123
	b.	Indemnité de séjour en Allemagne occupée . . . . . 821,630 "
	c.	Indemnités familiales . . . . . 42,120 "
		<b>TOTAL.</b> . . . fr. 2,000,000 "
		<b>TOTAL DU CHAPITRE X.</b> . . . fr.

## DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1926	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1925.	DIFFÉRENCES.		<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
9 550,000 »	9,000,000 »	550,000 »	»	ART. 38. — Les crédits demandés pour 1925 avaient été sous-estimés. Des crédits supplémentaires, s'élevant à plus de 800,000 francs, seront nécessaires pour liquider les créances de l'administration des Chemins de fer afférentes à cet exercice.
2,783,000 »	3,340,000 »	»	557,000 »	ART. 39. — Les crédits sont mis en rapport avec les besoins prévus pour 1926.
2,000,000 »	2,331,140 »	»	331,140 »	ART. 40. — Réduction des effectifs.
14,333,000 »	14,671,140 »	550,000 »	888,140 »	
DIMINUTION . . . fr.		338,140 »		

## BUDGET DE L'EXERCICE 1926.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA- LES des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.				
CHAPITRE XI.						
PENSIONS ET SECOURS. — SUBSIDES.						
		Pensions, allocations et augmentations de ces allocations, et indemnités tenant lieu de pension (y compris les arriérés et les premiers termes de pensions, d'allocations et les indemnités tenant lieu de pension prenant cours en 1926 ou antérieurement au 1 <sup>er</sup> janvier de la même année) :				
	a.	Pensions provisoires . . . . . fr. 7,500 »				
	b.	Premiers termes des pensions de retraite et ordres nationaux. (Pensions d'ancienneté de service pour officiers et pour militaires de rang subalterne; ordres nationaux décernés pour ancienneté de service; pensions civiles) . . . . . 2,575,000 »				
	c.	Indemnités aux militaires en dessous du rang d'officier licenciés par réforme . . . . . 5,000 »				
41	d.	Indemnités tenant lieu de pension aux militaires en instance de pension et premiers termes de pensions d'invalidité (y compris les arriérés et éventuellement l'indemnité spéciale pour aide d'une tierce personne) accordés :				
	1 <sup>o</sup>	Aux militaires entrés sous les armes après l'armistice . . . . .	1,050,000 »			
	2 <sup>o</sup>	A certains militaires mobilisés dont l'origine ou l'aggravation de l'invalidité ne se place pas entre le 1 <sup>er</sup> août 1914 et le 30 septembre 1919 . . . . .				
	3 <sup>o</sup>	A certains militaires et assimilés atteints d'invalidité par suite de blessures ou d'infirmités contractées sur le territoire allemand à la suite d'attentats criminels, commis, provoqués ou favorisés par des Allemands . . . . .	*			
	e.	Subventions aux veuves et autres ayants-droit y assimilés, en attendant la liquidation de leur pension, par application des lois coordonnées sur les pensions militaires. — Premiers termes de ces pensions . . . . . 150,000 »				
	f.	Allocations et augmentations de ces allocations, prévues par les lois coordonnées sur les pensions militaires en faveur des descendants de militaires célibataires décédés et autres ayants-droit y assimilés. — Premiers termes de ces allocations . . . . . 105,000 »				
	g.	Pensions, indemnités tenant lieu de pension d'invalidité et allocations tenant lieu de rentes, à des anciens militaires des territoires d'Eupen-Malmedy et de La Calamine, ou à leurs ayants droit (décrets du 15 septembre 1925, du 17 juin et du 15 août 1924 du Haut Commissaire royal Gouverneur) (y compris les premiers termes de pensions et d'indemnités tenant lieu de pension d'invalidité, et d'allocations tenant lieu de rentes, prenant cours en 1926 ou antérieurement au 1 <sup>er</sup> janvier de la même année) :				
42	a.	Pensions d'invalidité accordées à des anciens militaires par application des articles 48 et 50 du décret du 15 septembre 1923 du Haut Commissaire royal Gouverneur, y compris les arriérés et, éventuellement, l'indemnité spéciale pour aide d'une tierce personne . . . . . fr. 100,000 »				
	b.	Allocations tenant lieu de rentes accordées aux vétérans et invalides des guerres de 1864-1866, 1870-1871, ou à leurs ayants-droit, par application des décrets du 17 juin et du 13 août 1921 du Haut Commissaire royal Gouverneur. Arriérés et premiers termes de ces allocations . . . . . 50,000 »				
	c.	Secours et subsides :				
	a.	Secours viagers dont bénéficient des militaires réformés pour infirmités, avant la loi du 24 mai 1912 portant révision des pensions des militaires en dessous du grade d'officier . . . . fr. 260,000 »				
	b.	Secours à des employés ou à d'anciens employés du Ministère de la Défense nationale, à des militaires et à d'anciens militaires (y compris ceux d'Eupen-Malmedy et de La Calamine), à leurs veuves et à leur famille. — Allocations tenant lieu de pension à des veuves de militaires de carrière ne bénéficiant pas d'une rente de survie à charge d'une institution de prévoyance de l'armée . . . . . 276,500 »				
43	c.	Allocations tenant lieu de pension à des veuves d'officiers qui ont contracté mariage après leur mise à la retraite . . . . . 171,000 »				
	d.	Secours à des militaires pensionnés avant le 1 <sup>er</sup> août 1914 pour affection oculaire provenant du fait du service et devenus aveugles après le délai leur permettant de solliciter la révision de leur pension . . . . . 5,000 »				
		A REPORTER. . . . . fr. 712,500 »				
		A REPORTER. . . . . fr.				

## DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1926.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1925.	DIFFÉRENCES.		<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
3,892,500	3,440,000	452,500	»	<p><b>ART. 41.</b> — Augmentation du nombre de pensions et des arriérés à liquider, compte tenu de la disparition de l'indemnité de vie chère allouée, en 1925, aux pensionnés. Le libellé de l'article a été modifié en conséquence.</p>
150,000	150,000	»	»	<p><b>ART. 42.</b> — Les allocations tenant lieu de rentes sont payées à des vétérans et invalides des guerres de 1864-1866, 1870-1871, en vertu du décret du 17 juin 1924, ou à leurs ayants droit, en vertu du décret du 15 août 1924 (voir Arrêté royal du 4 octobre 1925, <i>Moniteur</i> n° 298 du 25 dito). Le libellé de l'article a été complété en conséquence.</p>
1,447,500	884,500	566,000	»	<p><b>ART. 43.</b> — Cette majoration est due :</p> <p>1<sup>o</sup> à l'augmentation du nombre de veuves d'invalides de la guerre ne se trouvant pas dans les conditions pour bénéficier d'une pension à charge de l'Etat (veuves avec enfant, ayant moins d'un an de mariage);</p> <p>2<sup>o</sup> à l'octroi de secours aux descendants qui ont eu deux ou plusieurs fils tués à la guerre. (La loi du 31 juillet 1925 ne prévoit d'augmentation d'allocation que pour un fils tué ou disparu);</p> <p>3<sup>o</sup> à l'augmentation — conséquence de la péréquation des traitements — de l'indemnité d'un mois de traitement ou de salaire, accordée à la veuve d'un militaire ou d'un ouvrier décédé en activité de service;</p> <p>4<sup>o</sup> au rattachement au présent article des dépenses prévues par les lois du 10 décembre 1924 et du 10 mars 1925 (voir litt. f).</p> <p>Il est tenu compte de la disparition de la charge de 90,000 francs, accordée en 1925, pour indemnité de vie chère aux bénéficiaires de secours viagers.</p>
5,490,000	4,474,500	1,018,500	»	

## BUDGET DE L'EXERCICE 1926.

NUMÉRO des articles.	LITTERA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	
			REPORT. . . fr.
	e.	Subside à la Caisse de retraite et de secours des ouvriers du chemin de fer pour l'affiliation des employés et ouvriers civils des services ressortissant au Département de la Défense nationale	REPORT. . . fr. 712,500 »
	f.	Intervention patronale, prévue par les lois du 10 décembre 1924 et du 10 mars 1925, relatives à l'assurance en vue de la vieillesse et du décès prématuré, pour les employés, ouvriers et ouvrières de l'Administration centrale, ainsi que des établissements et services de l'armée, qui n'ont pas droit à une pension de retraite en vertu des règlements qui les concernent	135,000 » 600,000 »
			TOTAL. . . fr. 1,447,500 »
44	»	Rentes et capitaux à allouer, en 1926, aux agents civils des établissements et services de l'armée, victimes d'accidents de travail, ou à leurs ayants-droit, y compris les rentes et capitaux prenant cours antérieurement au 1 <sup>er</sup> janvier 1926	TOTAL DU CHAPITRE XI. . . fr.
			CHAPITRE XII.
			DÉPENSES DIVERSES ET DÉPENSES IMPRÉVUES.
		Corps de torpilleurs et marins. — Personnel :	
	a.	Traitements, salaires et indemnités du personnel civil et du personnel militaire placé sans allocations militaires :	
		1 agent technique . . . . . fr. 11,500 »	
		1 premier timonier . . . . . 6,960 »	
		2 mécaniciens ajusteurs (5,820) . . . . . 11,640 »	
		2 chauffeurs (5,820) . . . . . 11,640 »	
		9 ouvriers qualifiés . . . . . 52,800 »	
		2 premiers ouvriers . . . . . 12,480 »	
		1 ouvrier spécialiste . . . . . 6,740 »	
45		3 matelots (5,120) . . . . . 15,360 »	
	21		
		Primes de rendement . . . . . 8,000 »	
		Indemnités familiales . . . . . 4,000 »	
		Augmentations diverses et imprévus . . . . . 14,380 »	
		Indemnités professionnelles . . . . . 9,500 »	
	b.	Frais d'instruction du personnel . . . . .	165,000 »
	c.	Indemnités pour travaux de plongée . . . . .	435,000 »
			1,500 »
			TOTAL . . . fr. 601,500 »
		Corps de torpilleurs et marins. — Approvisionnements de toute nature et frais généraux :	
	a.	Aquisitions, réparations, entretien et déplacement du matériel; remise en état des unités non encore en service, etc. . . . . fr. 2,105,000 »	
	b.	Combustibles, huiles et graisses :	
		Mazout. . . . . fr. 720,000 »	
		Benzol. . . . . 214,900 »	
		Charbon . . . . . 117,000 »	
		Huiles et graisses. . . . . 58,100 »	
46	c.	Fournitures diverses et imprévues . . . . .	1,407,000 »
			150,000 »
			TOTAL . . . fr. 3,362,000 »
			A REPORTER. . . fr.

## DÉVELOPPEMENTS. — DEPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1926.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1925.	DIFFÉRENCES.		<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION	
5,490,000	4,471,500	1,018,500	»	
100,000	100,000	»	»	
5,590,000	4,571,500	1,018,500	»	
AUGMENTATION . . . fr.		1,018,500		
601,500	596,000	5,500	»	ART. 45. — Le personnel compte une unité en plus.
3,362,000	3,512,400	»	150,400	ART. 46. — Crédit mis en rapport avec les besoins prévus pour 1926. Les dépenses qui, en 1925, faisaient l'objet du litt. d sont actuellement fusionnées avec celles des litt. a, b et c, la flottille du Rhin ayant rejoint le corps des torpilleurs et marins.
3,963,500	4,108,400	5,500	150,400	

## BUDGET DE L'EXERCICE 1926.

NUMÉRO du articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.			
				REPORT.	. fr.
47	,	Service de la sûreté militaire maintenue à l'armée d'occupation :			
		1 fonctionnaire de 1 <sup>re</sup> classe . . . . .	fr.	19,000	» 19,000 »
		1 id.      2 <sup>e</sup> id. . . . .		15,500	» 15,500 »
		3 id.      3 <sup>e</sup> id. . . . .		12,300	» 37,500 »
		10 id.      4 <sup>e</sup> id. . . . .		11,000	» 110,000 »
		41 id.      5 <sup>e</sup> id. . . . .		9,500	» 389,500 »
		21 id.      6 <sup>e</sup> id. . . . .		6,250	» 131,250 »
		1 dactylographe . . . . .		4,800	» 4,800 »
		78			
		Indemnité de marche . . . . .		150,000	»
		Id. de séparation . . . . .		115,000	»
		Id. familiale . . . . .		42,000	»
		Indemnités ou primes éventuelles . . . . .		40,000	»
		Hautes paies pour chevrons de front et pour décoration militaire . . . . .		3,000	»
		Supplément de solde . . . . .		30,000	»
		Frais imprévus . . . . .		10,000	»
		Emoluments et indemnités spéciales de séjour des agents occasionnels . . . . .		47,400	»
		Indemnités de service en Allemagne occupée . . . . .		210,000	»
			TOTAL . . . . .	1,264,950	»
		Traitements, salaires et indemnités du personnel du service de contrôle du casernement à l'armée d'occupation :			
	a.	Traitements et indemnités des directeur et sous-directeurs des travaux :			
		1 directeur de travaux (à 13,250) . . . . .	fr.	13,250	»
		6 sous-directeurs de travaux (8,000 à 9,500) . . . . .		55,700	»
		7			
		Indemnité pour tenue . . . . .		6,300	»
		Id. de marche . . . . .		17,885	»
		Id. de séparation . . . . .		8,640	»
		Id. de service en Allemagne occupée . . . . .		21,240	»
				123,015	»
48	b.	Salaires des surveillants de travaux, dessinateur, comptables, secrétaires-archivistes et dactylographes :			
		14 surveillants de travaux (6,000 à 6,600) . . . . .	fr.	89,830	»
		1 dessinateur . . . . .		6,150	»
		12 comptables (5,700 à 6,000) . . . . .		69,600	»
		6 secrétaires-archivistes (5,700 à 6,000) . . . . .		34,800	»
		8 dactylographes (4,800 à 5,400) . . . . .		39,900	»
		41		240,300	»
		Indemnité spéciale de séjour à l'armée d'occupation . . . . .		104,735	»
		Indemnité de service en Allemagne occupée . . . . .		89,790	»
	c.	Indemnités familiales . . . . .			
			TOTAL . . . . .	572,500	»
		A déduire : ½ % pour médicaments (approximativement) . . . . .		4,000	»
			RESTE . . . . .	571,500	»
			A REPORTER . . . . .		fr.

## DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1926.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1925.	DIFFÉRENCES.		<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
3,963,500	4,408,400	5,500	450,400	
1,264,950	1,676,450	"	411,200	ART. 47. — Réduction du personnel.
574,500	698,305	"	126,805	ART. 48. — Réduction du personnel.
<b>5,799,950</b>	<b>6,482,855</b>	<b>5,500</b>	<b>688,405</b>	

## BUDGET DE L'EXERCICE 1926.

NUMÉRO des articles.	LITTERA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.		
				REPORT. . . . fr.
		Dépenses de la Commission interalliée de navigation de campagne :		
49	a.	Matières d'exploitation (benzol, pétrole, huile, etc.) . . . . . fr.	90,000	"
	b.	Entretien et divers . . . . .	10,000	"
50	"	Mobilisation industrielle (y compris les frais d'études) . . . . .		
		Divers et imprévus :		
	a.	Dépenses diverses :		
		Indemnités pour pertes de chevaux. . . . . fr	15,000	"
		Réparation aux drapeaux des corps de troupe et acquisition d'objets de deuil . . . . .	3,000	"
		Subsides aux sociétés d'anciens militaires pour l'acquisition de drapeaux . . . . .	1,500	"
		Quote-part du Département dans les dépenses du Comité supérieur de contrôle. . . . .	117,040	"
		Quote-part du Département dans les dépenses de l'Office central des imprimés . . . . .	4,738	"
		Indemnité au conseiller technique des institutions de prévoyance du Département . . . . .	720	"
		Honoraires d'avocats et frais de procédure. . . . .	194,000	"
		Secours éventuels à accorder en cas d'accidents à des personnes étrangères à l'armée ou à leurs ayants-droit . . . . .	200,000	"
		Liquidation des dépenses à résulter éventuellement des frais d'hospitalisation et des frais de séjour à payer à des descendants de militaires n'ayant pas pris part à la campagne de 1914-1918 et soumis à un examen dans un hôpital militaire . . . . .	4,000	"
51		Remboursement des sommes avancées par les agents diplomatiques ou consulaires pour honoraires dus aux médecins experts désignés pour procéder à la visite médicale des descendants des militaires n'ayant pas pris part à la campagne 1914-1918 résidant à l'étranger . . . . .	500	"
		Indemnités aux médecins militaires membres du jury d'examen de la Croix-Rouge . . . . .	3,000	"
		Indemnités à payer :		
		1 <sup>e</sup> Pour dégâts causés aux propriétés et aux récoltes par les manœuvres de troupe . . . . . fr.	40,000	"
		2 <sup>e</sup> Pour dommages matériels causés par accidents de roulage, atterrissages d'avions ou aérostats . . . . .	85,000	"
				125,000 "
		Frais de transmission de télégrammes d'État et de correspondances expédiées par express et frais de communications téléphoniques . . . . .	36,000	"
		Frais d'entretien de militaires détenus dans les prisons prévôtales . . . . .	15,000	"
	b.	Dépenses imprévues non libellées au Budget . . . . .	100,000	"
		TOTAL DU CHAPITRE XII . . . . fr		

## DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1926.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1925.	DIFFÉRENCES.		<i>Observations</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION	
5,799,950 »	6,482,855 »	5,500 »	688,405 »	
100,000 »	100,000 »	»	»	
300,000 »	300,000 »	»	»	
816,498 »	822,688 »	»	6,190 »	ART. 51. — Le crédit est mis en rapport avec les besoins prévus pour 1926.
7,016,448 »	7,705,543 »	5,500 »	694,595 »	
DIMINUTION . . fr.		689,095 »		

## BUDGET DE L'EXERCICE 1926.

NUMÉRO des articles.	LITTERA des dévelop- pements.	DESIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
<b>DEUXIÈME SECTION. — DÉPENSES EXCEPTIONNELLES.</b>		
<b>CHAPITRE XIII.</b>		
<b>SERVICES DIVERS.</b>		
Partie mobile des traitements et salaires :		
1. <i>Administration centrale</i> :		
a)	Personnel civil (fonctionnaires, employés et gens de service) fr.	1,094,200 »
b)	Délégation militaire auprès du Ministre des Chemins de fer (agents de l'Administration des Chemins de fer) . . . . .	40,400 »
c)	Matériel (hommes de peine) . . . . .	46,920 »
d)	Direction des informations militaires. Personnel des services photographique et cinématographique de l'armée . . . . .	34,400 »
e)	Institut cartographique militaire . . . . .	453,100 »
		1,639,020 »
2. <i>Officiers et troupes</i> :		
a)	Officiers et assimilés . . . . .	20,100,000 »
b)	Militaires de rang subalterne . . . . .	27,854,000 »
c)	Secrétaires archivistes de trésoriers . . . . .	236,800 »
d)	Personnel civil militarisé, etc. . . . .	216,800 »
e)	Aumôniers et prêtres agréés . . . . .	122,800 »
f)	Écoles des pupilles de l'armée :	
	Personnel civil enseignant . . . . .	302,000 »
	Aumôniers . . . . .	8,500 »
	Personnel civil militarisé et personnel militaire placé sans allocations militaires . . . . .	240,000 »
g)	École pour cuisiniers militaires (professeur civil). . . . .	3,200 »
		49,084,100 »
3. <i>Hôpitaux et pharmacies militaires</i> :		
	Infirmières et personnel ouvrier. . . . .	623,300 »
4. <i>Académie militaire</i> :		
a)	École militaire . . . . .	311,400 »
b)	École de Guerre . . . . .	28,000 »
c)	Musée royal de l'armée . . . . .	50,080 »
		389,480 »
5. <i>Armement, charroi et harnachement de l'armée</i> :		
a)	Établissements, services techniques et parcs d'artillerie . . . . .	6,300,731 »
b)	Établissements du charroi automobile . . . . .	107,523 »
		6,408,254 »
6. <i>Bâtiments et constructions militaires</i> :		
	Personnel civil . . . . .	4,360,000 »
		A REPORTER . . . . . fr. 59,504,454 »
		A REPORTER . . . . . fr.

## DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1926.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1925.	DIFFÉRENCES.		<i>Observations</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
63,246,595	64,680,331	"	1,433,736	ART. 52. — Réduction du personnel. Le crédit a été calculé dans l'hypothèse où l'index-number dépasserait 510 pendant toute l'année 1926.
63,246,595	64,680,331	"	1,433,736	

## BUDGET DE L'EXERCICE 1926.

NUMÉRO des articles.	LITTERA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	
			REPORT . . . fr.
			REPORT . . . fr. 59,504,454 »
		7. Services techniques du génie :	
		Personnel . . . . .	327,446 »
		8. Nourriture des troupes, fourrages et autres prestations :	
		a) Nourriture des troupes. Personnel . . . . . fr.	757,600 »
		b) Service du couchage. Id. . . . .	441,000 »
		c) Équipement des troupes. Id. . . . .	631,987 »
			1,830,587 »
		9. Transports :	
		Personnel de la section des chemins de fer de campagne en pays rhénan . . . . .	367,200 »
		10. Divers :	
		a) Corps de torpilleurs et marins . . . . . fr.	60,000 »
		b) Service de la Sûreté militaire maintenue à l'armée d'occupation.	237,600 »
		c) Service de contrôle du casernement à l'armée d'occupation . .	20,300 »
		d) Personnel du Comité supérieur de contrôle. (Quote-part du Département)	20,622 »
		e) Personnel de l'Office central des imprimés. (Quote-part du Département). . . . .	2,086 »
			340,608 »
		11. Dépenses suites de guerre :	
	A. — Administration centrale :		
		Personnel civil temporaire . . . . .	336,000 »
	B. — Officiers et troupes :		
		a) Officiers pensionnés maintenus en service, admis au bénéfice de l'arrêté royal du 16 septembre 1919 . . . . . fr.	484,800 »
		b) Militaires appointés et soldés, malades et blessés de guerre restés en traitement dans les hôpitaux . . . . .	45,000 »
			499,800 »
	C. — Service des sépultures militaires . . . . .		40,800 »
		TOTAL . . . fr.	63,246,595 »
(1)	• Frais occasionnés par le fonctionnement de la Commission de la marine militaire ( <i>pour mémoire</i> ) . . . . .		
(2)	• Équipement des laboratoires de recherches du service des gaz de combat ( <i>pour mémoire</i> ) . . . . .		
		A REPORTER . . . fr.	

## DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés pour l'exercice 1926.	CRÉDITS attribués pour l'exercice 1925.	DIFFÉRENCES.		<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
63,246,595 »	64,680,334 »	»	1,433,736 »	
"	45,000 »	»	45,000 »	(1) ART. 88 de 1925. — Cette dépense n'est plus à envisager en 1926.
"	90,000 »	»	90,000 »	(2) ART. 56 de 1925. — Cette dépense n'est plus à envisager en 1926.
63,246,595 »	64,785,334 »	»	1,538,736 »	

## BUDGET DE L'EXERCICE 1926.

NUMÉRO des articles.	LITTERA des dévelop- pements.	DESIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	REPORT . . . fr.
		DÉPENSES SUITES DE GUERRE.	
<i>Administration centrale.</i>			
53	»	Traitements et indemnités du personnel civil temporaire :	
		1 agent, à . . . . . fr. 6,500 » 6,500 »	
		115 agents, à . . . . . 5,600 » 644,000 »	
		11 id. . . . . 5,200 » 57,200 »	
		2 téléphonistes . . . . . 4,700 » 9,400 »	
		11 messagers . . . . . 4,400 » 48,400 »	
			————— 765,500 »
		Primes aux agents attachés au Cabinet :	
		3 agents à 180 francs . . . . . 540 »	
		Indemnité de résidence . . . . . 87,000 »	
		Indemnités familiales . . . . . 53,160 »	
		Indemnités de préavis et de licenciement . . . . . 20,000 »	
			TOTAL . . . fr. 926,000 »
54	»	Suppléments de traitement pour exercice de fonctions supérieures et indemnités pour travaux supplémentaires aux fonctionnaires et employés de l'Administration centrale . . . . .	
		Matériel des organismes temporaires :	
	a.	Fournitures de bureau, machines à écrire, à reproduire et à calculer, reliure des registres, impressions, papiers, enveloppes, ports de lettres et autres menues dépenses se rapportant aux différents organismes temporaires rattachés à l'Administration centrale . . . . . fr. 52,500 »	
	b.	Salaires et indemnités des nettoyeuses et hommes de peine temporaires, indemnités diverses aux messagers et aux chauffeurs, etc. :	
		3 nettoyeuses . . . . . fr. 7,000 »	
		Indemnités diverses aux messagers, aux chauffeurs, etc. . . . . 1,000 »	
		Salaires et indemnités imprévues d'hommes de peine supplémentaires à recruter éventuellement à la Bourse du Travail, nettoyeuses supplémentaires, etc. . . . . 2,000 »	
	c.	Éclairage et chauffage . . . . . 10,000 »	
	d.	Entretien des locaux et des bâtiments, location éventuelle d'immeubles, achat et entretien du mobilier, abonnements téléphoniques, etc. . . . . 4,500 »	
			TOTAL . . . fr. 80,000 »
			A REPORTER . . . fr.

## DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1926.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1925.	DIFFÉRENCES.		<i>Observations</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
63,246,595	64,785,331	»	4,538,736	N O T E .
				L'organisation actuelle du Département de la Défense Nationale comporte des services de liquidation destinés à disparaître dans un temps plus ou moins éloigné. Les fonctionnaires de l'Administration centrale placés à la tête de ces services ne peuvent être pourvus du grade afférent à l'emploi temporaire qu'ils occupent, mais il est équitable de les rémunérer pour les fonctions supérieures qu'ils exercent. D'autre part, dans certains services de liquidation, il est nécessaire d'activer le travail et des prestations supplémentaires sont exigées des agents afin de ne pas recourir à une augmentation de personnel. Ces prestations devant être rémunérées, il y a lieu de prévoir les crédits nécessaires.
926,200	1,222,095	»	295,895	ART. 55. — Réduction du personnel.
5,000	5,000	»	»	
80,000	160,000	»	80,000	ART. 55. — Diminution progressive des organismes temporaires.
64,257,795	66,172,426	»	1,914,631	

## BUDGET DE L'EXERCICE 1926.

NUMÉRO des articles.	LITTERA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	REPORT. . . fr.																																																																																																																																										
		<i>Officiers et troupes.</i>																																																																																																																																											
	»	Traitements et indemnités des officiers pensionnés maintenus en service, admis au bénéfice de l'arrêté royal du 16 septembre 1919 :																																																																																																																																											
			Traitements moyens annuels																																																																																																																																										
56		<table> <tbody> <tr><td>1 colonel . . . . .</td><td>fr.</td><td>25,500</td><td>»</td><td>25,500</td><td>»</td></tr> <tr><td>3 lieutenants-colonels . . . . .</td><td></td><td>24,250</td><td>»</td><td>63,750</td><td>»</td></tr> <tr><td>17 majors . . . . .</td><td></td><td>18,000</td><td>»</td><td>306,000</td><td>»</td></tr> <tr><td>37 capitaines-commandants . . . . .</td><td></td><td>14,900</td><td>»</td><td>551,300</td><td>»</td></tr> <tr><td>34 capitaines . . . . .</td><td></td><td>14,000</td><td>»</td><td>476,000</td><td>»</td></tr> <tr><td>30 lieutenants . . . . .</td><td></td><td>10,250</td><td>»</td><td>307,500</td><td>»</td></tr> <tr><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr> <tr><td></td><td>122</td><td></td><td></td><td>1,730,050</td><td>»</td></tr> <tr><td></td><td></td><td>A déduire pour la pension d'ancienneté . . . . .</td><td></td><td></td><td></td></tr> <tr><td></td><td></td><td></td><td></td><td>510,050</td><td>»</td></tr> <tr><td></td><td></td><td></td><td style="text-align: right;">RESTE. . . fr.</td><td>1,220,000</td><td>»</td></tr> <tr><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr> <tr><td></td><td></td><td>Indemnité de tenue et d'équipement . . . . .</td><td></td><td>409,800</td><td>»</td></tr> <tr><td></td><td></td><td>Indemnité de cabinet de consultation . . . . .</td><td></td><td>2,400</td><td>»</td></tr> <tr><td></td><td></td><td>Indemnités familiales . . . . .</td><td></td><td>20,000</td><td>»</td></tr> <tr><td></td><td></td><td>Indemnité de résidence . . . . .</td><td></td><td>80,000</td><td>»</td></tr> <tr><td></td><td></td><td></td><td style="text-align: right;">TOTAL. . . fr.</td><td>1,432,200</td><td>»</td></tr> <tr><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr> <tr> <td>57</td><td>»</td><td>Traitements, indemnités et solde d'hôpital des militaires appointés et soldés, malades et blessés de guerre restés en traitement dans les hôpitaux.</td><td></td><td></td><td></td></tr> <tr> <td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr> <tr> <td></td><td></td><td style="text-align: center;"><i>Transports.</i></td><td></td><td></td><td></td></tr> <tr> <td>(1)</td><td>»</td><td>Transports de parents ou de personnes déléguées pour assister aux exhumations des corps ; transport de ces corps; transport d'invalides appelés devant des Commissions de contre-visite, etc. (pour mémoire) . . . . .</td><td></td><td></td><td></td></tr> <tr> <td></td><td></td><td></td><td style="text-align: right;">À REPORTER. . . fr.</td><td></td><td></td></tr> </tbody> </table>	1 colonel . . . . .	fr.	25,500	»	25,500	»	3 lieutenants-colonels . . . . .		24,250	»	63,750	»	17 majors . . . . .		18,000	»	306,000	»	37 capitaines-commandants . . . . .		14,900	»	551,300	»	34 capitaines . . . . .		14,000	»	476,000	»	30 lieutenants . . . . .		10,250	»	307,500	»								122			1,730,050	»			A déduire pour la pension d'ancienneté . . . . .								510,050	»				RESTE. . . fr.	1,220,000	»									Indemnité de tenue et d'équipement . . . . .		409,800	»			Indemnité de cabinet de consultation . . . . .		2,400	»			Indemnités familiales . . . . .		20,000	»			Indemnité de résidence . . . . .		80,000	»				TOTAL. . . fr.	1,432,200	»							57	»	Traitements, indemnités et solde d'hôpital des militaires appointés et soldés, malades et blessés de guerre restés en traitement dans les hôpitaux.												<i>Transports.</i>				(1)	»	Transports de parents ou de personnes déléguées pour assister aux exhumations des corps ; transport de ces corps; transport d'invalides appelés devant des Commissions de contre-visite, etc. (pour mémoire) . . . . .							À REPORTER. . . fr.			
1 colonel . . . . .	fr.	25,500	»	25,500	»																																																																																																																																								
3 lieutenants-colonels . . . . .		24,250	»	63,750	»																																																																																																																																								
17 majors . . . . .		18,000	»	306,000	»																																																																																																																																								
37 capitaines-commandants . . . . .		14,900	»	551,300	»																																																																																																																																								
34 capitaines . . . . .		14,000	»	476,000	»																																																																																																																																								
30 lieutenants . . . . .		10,250	»	307,500	»																																																																																																																																								
	122			1,730,050	»																																																																																																																																								
		A déduire pour la pension d'ancienneté . . . . .																																																																																																																																											
				510,050	»																																																																																																																																								
			RESTE. . . fr.	1,220,000	»																																																																																																																																								
		Indemnité de tenue et d'équipement . . . . .		409,800	»																																																																																																																																								
		Indemnité de cabinet de consultation . . . . .		2,400	»																																																																																																																																								
		Indemnités familiales . . . . .		20,000	»																																																																																																																																								
		Indemnité de résidence . . . . .		80,000	»																																																																																																																																								
			TOTAL. . . fr.	1,432,200	»																																																																																																																																								
57	»	Traitements, indemnités et solde d'hôpital des militaires appointés et soldés, malades et blessés de guerre restés en traitement dans les hôpitaux.																																																																																																																																											
		<i>Transports.</i>																																																																																																																																											
(1)	»	Transports de parents ou de personnes déléguées pour assister aux exhumations des corps ; transport de ces corps; transport d'invalides appelés devant des Commissions de contre-visite, etc. (pour mémoire) . . . . .																																																																																																																																											
			À REPORTER. . . fr.																																																																																																																																										

## DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1926.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1925.	DIFFÉRENCES.		<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
64,237,795	66,172,426	»	1,914,631	
1,432,200	1,597,200	»	165,000	ART. 56. — Diminution du nombre d'officiers pensionnés maintenus en service.
30,000	423,300	»	93,300	ART. 57. — Diminution du nombre de malades et blessés de guerre restés en traitement dans les hôpitaux; modification du libellé de l'article due à la suppression de l'Institut de physiothérapie de Woluwe.
»	150,000	»	150,000	(I) ART. 62 de 1925. — Les opérations de regroupement des tombes de militaires belges décédés pendant la guerre sont terminées. Les frais de transport des invalides appelés à comparaître devant les commissions de pension sont portés à charge du Budget extraordinaire. (Dépenses non permanentes résultant de la réparation des dommages de guerre.)
65,719,995	68,042,926	»	2,322,931	

## BUDGET DE L'EXERCICE 1926.

NUMÉRO des articles.	LITTERA des dévelop- pements.	DESIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	REPORT. . . fr.
		<i>Dépenses diverses.</i>	
58		Achat de décosations décernées pour faits de guerre . . . . .	
		Service des sépultures militaires :	
	a.	Sépultures des militaires belges en Belgique et à l'étranger :	
		1° Entretien des tombes militaires belges situées dans le pays et à l'étranger et, éventuellement, frais d'aménagement et d'entretien de tombes militaires effectués par des tiers avant la création du service des sépultures militaires . . . . . fr. 200,000 »	
		2° Achat de fleurs, d'arbres et d'arbustes d'ornement pour la décoration des cimetières militaires, des carrés militaires des cimetières communaux et des tombes. . . . .	70,000 »
		3° Parachèvement des cimetières militaires belges, achats de terrains, régularisation des terrains occupés, aménagement des voies d'accès et chemins intérieurs, plantations, clôtures, achat et placement des stèles, achat de concessions perpétuelles, etc. . . . .	483,000 »
		4° Aménagement des tombes belges situées à l'étranger, y compris le transport des stèles officielles. . . . .	300,000 »
		5° Allocation éventuelle de subsides à des comités ou organismes pour l'érection de monuments collectifs dans les cimetières . . . . .	40,000 »
		6° Divers : frais de bureau, location, impôts, assurances, entretien des immeubles loués, acquisition, renouvellement et réparation de matériel, frais de chauffage et d'éclairage, indemnités aux officiers du service en raison de la nature de leurs fonctions sur le terrain; frais de déplacement du personnel pour le service des tombes ou des cimetières . . . . .	70,000 »
59		7° Fonctionnement de la Commission nationale des sépultures militaires . . . . .	1,000 » <u>1,434,000 »</u>
	b.	Sépultures des militaires alliés inhumés en Belgique :	
		Achat ou location des terrains pour cimetières alliés, pour monuments commémoratifs en dehors des cimetières et pour leurs voies d'accès, régularisation de l'occupation de certains terrains déjà affectés à des cimetières au cours de la guerre, achat de concessions perpétuelles . . . . .	400,000 »
		A REPORTER. . . fr.	1,534,000 »
		A REPORTER. . . fr.	

## DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1926.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1925.	DIFFÉRENCES.		<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
65,719,995	68,042,926	»	2,322,931	
50,000	400,000	»	50 000	ART. 88. — Diminution du nombre de distinctions honorifiques restant à octroyer aux anciens combattants.
2,017,000	3,870,000	»	1,853,000	ART. 89. — Le crédit est mis en rapport avec les besoins prévus pour 1926.
67,786,995	72,012,926	»	4,225,931	

## BUDGET DE L'EXERCICE 1926.

NUMÉRO des articles.	LITTERA des dévelop- pements.	DESIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	REPORT. . . fr.
			REPORT. . . fr. 4,834,000 »
c.		Sépultures des militaires allemands inhumés en Belgique :	
		1 <sup>e</sup> Frais d'occupation temporaire des terrains affectés aux cimetières allemands en Belgique . . . . . fr. 20,000 »	
		2 <sup>e</sup> Regroupement des tombes isolées, menus travaux d'aménagement aux cimetières allemands . . . . . 20,000 »	
		3 <sup>e</sup> Entretien et surveillance des cimetières allemands et des tombes, placement de nouvelles croix, réparation des clôtures . . . . . 350,000 »	
			390,000 »
d.		Personnel :	
		<i>Traitements et indemnités diverses :</i>	
		1 architecte . . . . . (pendant 6 mois) fr. 10,600 5,300 »	
		1 architecte des plantations . . . . . id. 9,000 4,500 »	
		1 géomètre . . . . . id. 9,000 4,500 »	
		2 dessinateurs . . . . . id. 7,000 7,000 »	
		2 employés chefs . . . . . id. { 5,400 5,800 } 5,600 »	
		1 sténo-dactylographe. . . . . id. 4,400 2,200 »	
		2 dactylographes . . . . . id. { 3,600 3,900 } 3,750 »	
		10 employés masculins . . . . . id. { 4,800 5,600 } 26,800 »	
		10 employés féminins . . . . . id. { 3,600 4,200 } 18,900 »	
		1 concierge gardien de la crypte de Loncin . . . . . 3,350 3,350 »	
		1 concierge . . . . . (pendant 6 mois) 3,350 1,675 »	
		1 garçon de bureau . . . . . id. 3,400 1,700 »	
		1 garçon de bureau (rétribution forfaitaire sans partie mobile). . . . . id. 5,760 2,850 »	
34		Indemnités familiales . . . . . 4,825 »	
			93,000 »
		TOTAL.. . . fr.	2,017,000 »
60		Réquisition de véhicules automobiles . . . . .	
			TOTAL DU CHAPITRE XIII. . . fr.

## DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1926.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1925	DIFFÉRENCES.		<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
67,786,995	72,012,926	"	4,225,931	
200,000	200,000	"	"	
67,986,995	72,212,926	"	4,225,931	
DIMINUTION. . . fr.		4,225,931		

ART. 60. — Crédit à maintenir. Il sera nécessaire pour payer les prestataires à l'endroit desquels un jugement sera rendu en 1926.

## BUDGET DE L'EXERCICE 1926.

NUMÉROS des CHAPITRES.	DESIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
	<i>Récapitulation.</i>
	<b>PREMIÈRE SECTION. — DÉPENSES ORDINAIRES.</b>
I.	Administration centrale. . . . .
II.	Traitements et indemnités des officiers; traitements, solde et accessoires des troupes . . . . .
III.	Hôpitaux et pharmacies militaires . . . . .
IV.	Académie militaire . . . . .
V.	Armement, charroi et harnachement de l'armée. . . . .
VI.	Bâtiments et constructions militaires . . . . .
VII.	Services techniques du génie. . . . .
VIII.	Aéronautique. . . . .
IX.	Nourriture des troupes. Fourrages et autres prestations . . . . .
X.	Transports. Indemnités de déplacement et de déménagement . . . . .
XI.	Pensions et secours. — Subsides . . . . .
XII.	Dépenses diverses et dépenses imprévues. . . . .
	TOTAL DES DÉPENSES ORDINAIRES. . . . fr.
	<b>DEUXIÈME SECTION. — DÉPENSES EXCEPTIONNELLES</b>
XIII.	Services divers . . . . .
	TOTAL du Budget du Ministère de la Défense nationale. . . . fr.

## DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1926.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1925.	DIFFÉRENCES.		<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
9,572,590	10,472,125	»	899,755	NOTE
205,011,982	210,265,820	»	7,255,838	A remarquer que le Département de la Défense Nationale prévoit le versement aux Voies et Moyens des recettes ci-après :
18,048,450	18,846,250	»	797,800	
2,114,675	2,207,705	»	93,050	
49,506,335	50,487,585	»	981,050	
14,515,000	15,628,940	»	1,113,940	Prestations et cessions faites contre remboursement par les services relevant du Département de la Défense Nationale. 9,585,000
5,876,075	5,895,760	»	19,685	
26,630,000	28,783,440	»	2,153,440	(Recettes accidentielles). Services photographique et cinématographique de l'armée et service des cinémas militaires pour les troupes de l'armée d'occupation. 20,000
168,305,500	183,526,500	14,977,000	»	
14,535,000	14,671,140	»	338,140	Produits de l'Administration des Domaines(ventes de chevaux de réforme) . 1,500,000
5,590,000	4,571,500	1,018,500	»	
7,016,448	7,703,545	»	689,095	TOTAL . . . fr. 11,105,000
522,537,855	520,862,108	18,995,500	14,519,755	
67,986,995	72,212,926	»	4,225,931	
390,324,850	395,073,034 ( <sup>1</sup> )	15,995,500	18,545,684	
DIMINUTION. . . fr.		2,550,184 ( <sup>1</sup> )		

(<sup>1</sup>) Compte non tenu des suppléments qui seront nécessaires, pour 1925, aux crédits non limitatifs.

(Voir l'Exposé général du Budget.)

**Modification apportée au texte de la loi contenant le Budget  
de la Défense Nationale pour l'exercice 1926.**

---

**ART. 2 DU PROJET DE LOI.** — Les mots « *de même espèce* » ont été supprimés à la fin du premier alinéa de cet article.

Cette modification est faite pour mettre d'accord les textes avec la pratique; les recettes faites par les établissements visés à cet alinéa viennent en déduction des dépenses de toute espèce faites par les établissements visés à l'article 2.

---

## ANNEXES

AUX

### DÉVELOPPEMENTS DU BUDGET

DU

### MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE

POUR L'EXERCICE 1926

---

- 1° Tableau des effectifs, calcul des traitements, solde, etc. (art. 13, litt. *a* et *b*) ;
  - 2° Éducation physique (art. 13, litt. *h*) ;
  - 3° Dépenses relatives aux Écoles des Pupilles de l'Armée (art. 13, litt. *k*) ;
  - 4° Dépenses relatives aux Écoles d'Armes (art. 13, litt. *l*) ;
  - 5° Dépenses relatives aux Écoles du Service de santé (art. 13, litt. *m*) ;
  - 6° Dépenses relatives à l'École des sous-lieutenants de réserve des services administratifs (art. 13, litt. *n*) ;
  - 7° Dépenses relatives à l'École des Services automobiles (art. 13, litt. *o*) ;
  - 8° Dépenses relatives à l'École pour cuisiniers militaires (art. 13, litt. *p*) .
-

## Traitemens et indemnités des officiers et assimilés.

## TRAITEMENS.

GRADES.	Effectifs.	Traitements moyens annuels.	MONTANT.
Lieutenants généraux . . . . .	27	40,000 »	1,080,000 »
Généraux-majors . . . . .	36	34,500 »	1,134,000 »
Colonels . . . . .	144	25,500 »	3,672,000 »
Lieutenants-colonels . . . . .	130	21,250 »	2,762,500 »
Majors . . . . .	330	18,000 »	5,940,000 »
Capitaines commandants (transitoirement) . . . . .	825	14,900 »	12,292,500 »
Capitaines . . . . .	1,073	14,000 »	15,050,000 »
Lieutenants et sous-lieutenants . . . . .	2,705	9,500 »	25,697,500 »
	5,272		67,628,500 »
A ajouter :			
Pour traitemens des officiers de réserve rappelés sous les armes . . . . . fr.		150,000 »	
Id. des officiers en non-activité . . . . .		180,000 »	
Pour supplément de fin de carrière . . . . .		75,000 »	
Pour supplément aux commandants de corps d'armée, de circonscription militaire, au chef d'état-major général de l'armée, au commandant de l'armée d'occupation et aux inspecteurs généraux d'armes . . . . .	56,000 »		461,000 »
			68,089,500 »
A déduire : $\frac{1}{2} \%$ pour médicaments (approximativement) . . . . .			340,500 »
			67,749,000 »
A ajouter :			
<b>INDEMNITÉS.</b>			
Indemnités à des officiers chargés d'exercer des fonctions supérieures à leur grade . . . . .			160,000 »
Id. aux officiers montés . . . . .			1,000,000 »
Id. de résidence . . . . .			1,500,000 »
Id. de cabinet de consultation . . . . .			410,000 »
Id. d'amortissement . . . . .			410,000 »
Id. de marche . . . . .			3,050,000 »
Id. de séparation . . . . .			4,601,800 »
Id. de premier équipement aux sous-officiers promus sous-lieutenants . . . . .			452,000 »
Id. de service en Allemagne occupée . . . . .			3,200,000 »
Id. aux sous-chefs d'état-major général . . . . .			3,000 »
Id. aux officiers détachés au Département de la Défense Nationale . . . . .			170,400 »
Id. familiales . . . . .			1,730,000 »
Id. spéciales dans les camps (périodes de tir, etc.) . . . . .			375,700 »
Id. de tenue et d'équipement . . . . .			5,000,000 »
Id. aux officiers du cabinet . . . . .			40,000 »
Id. aux officiers ingénieurs des fabrications militaires . . . . .			70,000 »
TOTAL du litte a de l'art. 15 . . . . . fr.			86,891,900 »

## Traitements, solde, indemnités et accessoires des troupes.

## TRAITEMENTS, SOLDE ET INDEMNITÉS DES MILITAIRES DE RANG SUBALTERNE.

GRADES.	Effectifs.	Nombre de journées de présence.	Soldes journalières.	Traitements moyens annuels.	MONTANT des sommes prévues :	
					Pour les appointés.	Pour les soldés.
Adjudants chefs de musique . . . . .	{ appointés . . . . . soldés : volontaires . . . . . miliciens . . . . .	6 » » »	» » » »	9,000 » » »	54,000 » » »	»
Adjudants . . . . .	{ appointés . . . . . soldés : volontaires . . . . . miliciens . . . . .	1,882 57 »	» 20,805 »	7,500 » »	14,145,000 » »	»
Premiers sergents-majors, premiers maréchaux des logis chefs, sous-chefs de musique . . . . .	{ appointés . . . . . soldés : volontaires . . . . . miliciens . . . . .	933 » » »	» » » »	7,000 » » »	6,531,000 » » »	»
Sergents-majors, maréchaux des logis chefs, musiciens de 1 <sup>e</sup> classe. . . . .	{ appointés . . . . . soldés : volontaires . . . . . miliciens . . . . .	1,096 » »	» » »	6,200 » »	6,793,200 » »	»
Premiers sergents, premiers maréchaux des logis, musiciens de 2 <sup>e</sup> classe . . . . .	{ appointés . . . . . soldés : volontaires . . . . . miliciens . . . . .	1,103 8 »	» 2,920 »	5,750 » »	6,342,250 » »	»
Sergents fourriers, maréchaux des logis fourriers . . . . .	{ appointés . . . . . soldés : volontaires . . . . . miliciens . . . . .	747 15 »	» 5,475 »	5,480 » »	4,093,560 » »	»
Sergents, maréchaux des logis, musiciens de 3 <sup>e</sup> classe. . . . .	{ appointés . . . . . soldés : volontaires . . . . . miliciens . . . . .	3,794 600 256	» 249,000 93,440	5,160 » »	19,877,040 » »	»
Caporaux clairons, brigadiers trompettes, musiciens de 4 <sup>e</sup> classe . . . . .	{ appointés . . . . . soldés : volontaires . . . . . miliciens . . . . .	286 3 »	» 4,095 »	4,400 » »	1,258,400 » »	»
Caporaux, brigadiers, musiciens de 5 <sup>e</sup> classe . . . . .	{ appointés . . . . . soldés : volontaires . . . . . miliciens . . . . .	1,662 675 1,704	» 246,375 621,960	4,000 1,60 0,60	6,648,000 » » »	»
Clairons et trompettes . . . . .	{ appointés . . . . . soldés : volontaires . . . . . miliciens . . . . .	25 8 205	» 2,920 74,825	3,700 1,30 0,30	92,500 » »	»
Soldats . . . . .	{ appointés . . . . . soldés : volontaires . . . . . miliciens . . . . .	2,011 946 57,722	» 345,290 21,068,530	3,600 1,00 0,30	7,239,600 » » »	»
TOTAL . . . . .	{ appointés . . . . . soldés : volontaires . . . . . miliciens . . . . .	13,545 2,312 59,887			72,746,550	
<i>Pour mémoire :</i>						
Militaires placés sans allocations militaires et salariés . . . . .		75,744 2,256				
TOTAL . . . . .		78,000				
Pupilles et cadets non militaires. . . . .		700	255,500	0,40	» »	25,550 »
						8,759,890 50
						72,746,550 »
						84,506,440 50
					A REPORTER, . . . fr.	

REPORT. . . . fr. 81,506,440 50

## A déduire :

1/2 % pour médicaments aux appointés (approximativement) . . . . .	fr. 364,990 50
Pour soldé des militaires non appointés en traitement dans les hôpitaux . . . . .	300,000 »
Pour les militaires en petite permission (miliciens soldés) . . . . .	300,000 »
	_____
	964,990 50
	_____
RESTE . . . . fr. 80,541,450 »	

## A ajouter :

## SUPPLÉMENTS DE SOLDE, INDEMNITÉS ET ACCESSOIRES :

Indemnité de séparation . . . . .	fr. 2,964,000 »
Id. de logement . . . . .	6,300,000 »
Supplément d'allocations aux volontaires de carrière et renégatés soldés mariés . . . . .	21,000 »
Indemnités aux militaires exerçant des fonctions supérieures à leur grade . . . . .	30,000 »
Traitements des secrétaires-archivistes de trésoriers (74 agents civils en moyenne) . . . . .	743,000 »
Indemnités professionnelles (y compris l'indemnité aux maréchaux-ferrants en possession du titre de maître) . . . . .	1,090,200 »
Supplément de solde aux militaires de l'armée d'occupation . . . . .	3,475,000 »
Indemnités de service en Allemagne occupée . . . . .	5,900,000 »
Hautes paies pour chevrons de front . . . . .	2,450,000 »
Hautes paies pour décorations militaires (article 4 de l'arrêté royal du 17 juillet 1912) . . . . .	30,000 »
Indemnités aux militaires de rang subalterne licenciés par réforme (art. 88 de l'arrêté royal du 14 novembre 1923) . . . . .	20,000 »
Salaires et indemnités du personnel civil militarisé et des militaires placés sans allocations militaires (musiciens du 1 <sup>er</sup> régiment de guides, militaires sans allocations militaires et salariés, employés à l'Institut militaire d'éducation physique, etc.) . . . . .	576,700 »
Indemnités aux sous-officiers faisant fonctions d'officier payeur ou d'administration . . . . .	12,000 »
Indemnités familiales . . . . .	4,500,000 »
Indemnités de voyage ou de mission . . . . .	92,000 »
Indemnités aux militaires de la Commission interalliée de navigation de campagne . . . . .	43,800 »
Indemnités aux militaires de la Commission interalliée de chemins de fer de campagne . . . . .	85,000 »
Traitements des sténos-dactylos (15 agents) des États-majors, des bureaux de cantonnement, etc., et des interprètes (10 agents) en service à l'armée d'occupation . . . . .	204,000 »
Indemnités spéciales et suppléments de solde au personnel militaire du corps de torpilleurs et marins . . . . .	125,000 »
Indemnités de résidence des secrétaires-archivistes de trésoriers . . . . .	34,600 »
Indemnités familiales des secrétaires-archivistes de trésoriers, du personnel civil militarisé et des militaires placés sans allocations militaires . . . . .	57,440 »

TOTAL du litt. b de l'art. 15. . . . fr. 109,297,190 »

## ART. 13 (LITT. h).

## Service de l'éducation physique.

## I. — Institut militaire d'éducation physique.

A. Équipements et matériel d'éducation physique pour le personnel enseignant et le personnel élève . . . . .	fr.	43,132 »
B. Laboratoire de physiologie et de chimie biologique . . . . .		9,000 »
C. Ouvrages, cours, films, matériel didactique. Bibliothèque . . . . .		6,000 »
D. Indemnités au personnel enseignant :		
Commandant de l'Institut, professeurs et médecins militaires, adjudants moniteurs, sous-officiers moniteurs. . . . .		15,000 »
		—————
		73,132 »

## II. — Équipements et matériel d'éducation physique pour les corps de troupe, les établissements d'instruction et les camps.

A. Équipements et matériel d'éducation physique pour les corps de troupe, les établissements d'instruction et les camps . . . . .	fr.	185,000 »
B. Entretien des équipements et du matériel ci-dessus. Frais d'organisation et de déplacement pour épreuves à l'intérieur du pays et à l'étranger; frais d'administration résultant de la pratique de l'éducation physique. Abonnements aux bassins de natation pour la formation de moniteurs de natation dans les corps de troupe. Bassin de natation de la garnison de Bruxelles (administré par l'Institut) . . . . .		217,000 »
		—————
TOTAL DU LITT. h DE L'ARTICLE 13 . . . fr.		475,132 »

## ART. 13 (LITT. k).

## Dépenses relatives aux Écoles des pupilles de l'armée.

## PERSONNEL :

Indemnité au commandant supérieur des écoles . . . . .	fr.	1,800	»
--	-----	-------	---

## Personnel civil enseignant :

2 Directeurs des études des Écoles primaires . . . . .	fr.	28,950	»
15 Professeurs . . . . .	fr.	233,550	»
41 Régents . . . . .	fr.	502,270	»
4 Régents en disponibilité . . . . .	fr.	36,820	»
7 Instituteurs des Écoles moyennes . . . . .	fr.	75,210	»
1 Instituteur des Écoles moyennes en disponibilité . . . . .	fr.	7,520	»
11 Instituteurs des Écoles primaires . . . . .	fr.	111,020	»
2 Instituteurs des Écoles primaires en disponibilité . . . . .	fr.	7,370	»
1 Professeur de dessin . . . . .	fr.	41,940	»
1 Maître de chant . . . . .	fr.	4,800	»
1 Professeur sans diplôme . . . . .	fr.	17,410	»
		1,053,560	»

86

## Aumôniers :

1 Aumônier divisionnaire . . . . .	fr.	15,420	»
1 Aumônier adjoint de 1 <sup>re</sup> classe . . . . .	fr.	12,430	»
3 Aumôniers adjoints de 2 <sup>e</sup> classe . . . . .	fr.	30,700	»
		58,550	»

5

## Personnel civil militarisé, personnel civil non militarisé et militaires placés sans allocations militaires :

1 Secrétaire-archiviste . . . . .	fr.	7,160	»
1 Chef de ménage . . . . .	fr.	6,800	»
1 Archiviste magasinier . . . . .	fr.	5,570	»
3 Concierges . . . . .	fr.	14,610	»
7 Chauffeurs machinistes . . . . .	fr.	47,340	»
3 Aides chauffeurs . . . . .	fr.	16,560	»
5 Machinistes électriciens . . . . .	fr.	30,150	»
4 Aides électriciens . . . . .	fr.	21,300	»
10 Cuisiniers . . . . .	fr.	55,390	»
8 Aides cuisiniers . . . . .	fr.	40,520	»
4 Menuisiers . . . . .	fr.	22,020	»
40 Hommes de peine . . . . .	fr.	194,560	»
14 Garçons de table . . . . .	fr.	72,210	»
21 Veilleurs de nuit . . . . .	fr.	99,120	»
2 Préposés au service des eaux . . . . .	fr.	11,010	»
1 Préposé au service de la salle de bains . . . . .	fr.	4,770	»
		649,090	»

125

Indemnités familiales . . . . .	fr.	103,560	»
Hautes paies pour décosations militaires et pour chevrons de front au personnel militaire placé sans allocations militaires . . . . .	fr.	8,600	»

## DÉPENSES D'ADMINISTRATION :

Frais et entretien du matériel scolaire et nettoyage des classes . . . . .	fr.	6,200	»
Service du culte . . . . .	fr.	2,750	»
Achat et entretien d'instruments pour le cabinet de physique et de chimie . . . . .	fr.	3,500	»
Fournitures classiques . . . . .	fr.	27,000	»
Abonnements au téléphone et communications hors réseau . . . . .	fr.	4,000	»
Service de la bibliothèque . . . . .	fr.	2,500	»
Entretien de bâtiments . . . . .	fr.	177,700	»
Imprévus . . . . .	fr.	17,350	»
		241,000	»

TOTAL DU LITT. k DE L'ARTICLE 13 . . . . .	fr.	2,416,160	»
--	-----	-----------	---

## ART. 13 (LITT. l).

## Dépenses relatives aux écoles d'armes.

<i>Personnel :</i>	École d'infanterie.	École de cavalerie.	École d'artillerie.	École du génie.	TOTAUX.
Indemnité au commandant de l'École d'armes. fr.	1,800	1,800	1,800	1,800	7,200
Indemnité au commandant du Centre d'études techniques . . . . .	1,500	1,500	1,500	1,200	5,700
Indemnité au commandant de l'École de perfectionnement pour sous-lieutenants . . . . .	1,500	1,200	1,500	1,200	5,400
Indemnité au commandant de l'École de sous-lieutenants de réserve . . . . .	1,500	1,200	1,200	1,200	5,400
Indemnité au commandant de l'École des sous-officiers . . . . .	"	1,200	"	1,200	2,400
Indemnité aux officiers faisant partie du personnel enseignant (professeurs-adjoints, etc.) . . . . .	41,900	24,000	48,000	13,200	127,100

*Dépenses d'administration.*

Achat et entretien d'instruments de laboratoire et de recherches. . . . .	53,500	1,500	8,000	5,000	68,000
Travaux du centre d'études techniques . . . . .	3,000	2,500	15,000	10,000	30,500
Dépenses pour les cours et bibliothèques (matériaux, ouvrages techniques et fournitures classiques). . . . .	23,500	6,000	17,000	17,000	63,500
Dépenses relatives aux Écoles de sous-officiers, cours d'illettrés, etc. . . . .	500	3,000	600	"	4,100
Harnachements anglais . . . . .	"	1,500	"	"	1,500
Abonnement au téléphone. . . . .	"	600	320	345	1,265
Entretien des bâtiments . . . . .	82,000	88,000	130,000	43,900	343,900
Imprévus. . . . .	8,000	5,000	3,880	3,953	20,835
<b>TOTAUX</b> . . . fr. 218,700	<b>139,000</b>	<b>228,800</b>	<b>100,000</b>	<b>686,500</b>	

## ART. 13 (LITT. m).

## Dépenses relatives aux écoles du service de santé.

<i>Personnel :</i>	École des Officiers.	École des Troupes.	TOTAUX.
Indemnité au commandant de l'École . . . . .	fr. 4,500	4,500	3,000
Indemnité aux professeurs . . . . .	18,000	9,600	27,600

*Dépenses d'administration :*

Frais d'achat et d'entretien du matériel scolaire et nettoyage des classes. . . . .	2,000	2,000	4,000
Fournitures classiques . . . . .	3,500	3,000	6,500
Service de la bibliothèque . . . . .	500	500	1,000
Entretien des bâtiments . . . . .	3,750	92,500	96,250
Imprévus . . . . .	1,000	2,800	3,500
<b>TOTAUX</b> . . . fr. 30,250	<b>111,600</b>	<b>141,850</b>	

## ART. 13 (LITT. n).

**Dépenses relatives à l'École de sous-lieutenants de réserve  
des services administratifs.***Personnel :*

Indemnité au commandant de l'École . . . . .	fr.	1,200	»
Indemnité aux professeurs (personnel enseignant) . . . . .		2,400	»
		<u>                </u>	<u>3,600</u>

*Dépenses d'administration :*

Frais d'administration . . . . .		300	»
Frais d'instruction . . . . .		350	»
Fournitures classiques . . . . .		2,000	»
Entretien des bâtiments . . . . .		1,000	»
Imprévus . . . . .		<u>250</u>	»
		<u>                </u>	<u>3,900</u>
	TOTAL. . . . .	fr.	<u>7,500</u>

## ART. 13 (LITT. o).

**Dépenses relatives à l'École des services automobiles.***Personnel :*

Indemnité au commandant de l'École . . . . .	fr.	720	»
Indemnité aux professeurs . . . . .		5,760	»

*Dépenses d'administration :*

Frais d'administration . . . . .	fr.	4,200	»
Frais d'instruction et Fournitures classiques } . . . . .		3,060	»
Entretien des bâtiments . . . . .		<u>40,760</u>	»
	TOTAL. . . . .	fr.	<u>23,500</u>

## ART. 13 (LITT. p.)

**Dépenses relatives à l'École pour cuisiniers militaires.***Personnel :*

Traitements du professeur civil . . . . .	fr.	8,400	»
Indemnité au chef de ménage . . . . .		720	»
Indemnité à l'aide comptable . . . . .		240	»
Indemnité aux adjoints au professeur (ouvriers militaires) . . . . .		4,440	»
	TOTAL. . . . .	fr.	<u>40,800</u>